

BULLETIN TRIMESTRIEL

N° 494- 4^{er} trimestre 2023

DOSSIERS
D'ACTUALITÉ

LES BRÈVES

BIBLIOGRAPHIE

VIE DE
L'ASSOCIATION

IN MÉMORIAM



<http://www.anocr.org>



ASSOCIATION NATIONALE des OFFICIERS de CARRIÈRE en RETRAITE

des veuves, veufs et orphelins d'officiers

- L'ORIENT TRÈS COMPLIQUÉ
- LA FIN DE GESTION 2023
- CORRUPTION ? NON DISSUASION

La crèche de Noël

C'est au VI^e siècle que l'on situe la première célébration de la nuit de Noël dans l'église de Sainte Marie à Rome, avec des statues de la Vierge Marie, de Joseph, de l'âne et du bœuf.

Selon la légende, François d'Assise «inventa» au 13^e siècle la crèche vivante dans une grotte de Greccio en Italie, où les frères mineurs avaient établi un ermitage. Joseph, la Vierge Marie, les mages, les bergers, et les paysans étaient joués par les gens du village. Les animaux aussi étaient réels. On rapporte que François prêcha, durant la messe de Noël, et qu'on le vit se pencher vers la crèche et prendre un enfant dans ses bras. Plus tard, on plaça un enfant dans la mangeoire. Petit à petit, la coutume se répandit sous l'influence des prédicateurs franciscains, surtout en Provence et en Italie.

Les premières crèches «en modèles réduits» firent leur apparition dans les églises au XVI^e siècle à Prague avec les Jésuites. A la fin du XIX^e siècle apparurent les santons (de santouns : petits saints) façonnés dans l'argile, originaires de Provence. Ces figurines représentent tous les petits métiers traditionnels. Les habitants du village ainsi représentés apportent le fruit de leur labeur à l'Enfant Jésus.





Chers camarades

Une nouvelle année est toujours une opportunité pour faire un bilan de l'année écoulée et émettre des objectifs pour l'année à venir. Le bilan 2023 est satisfaisant. Avec ses 5 500 membres, l'ANOOCR est une association qui fonctionne. Elle est présente dans différentes enceintes chargées de défendre nos intérêts, dispose de moyens financiers, s'appuie enfin sur des permanents compétents et bien sûr

sur les groupements eux-mêmes accompagnés par leurs référents respectifs. Cela ne permet cependant pas d'empêcher une lente attrition du nombre de nos membres et de leur vieillissement comme dans beaucoup d'associations patriotiques.

L'année à venir verra une nouvelle politique se mettre en place progressivement. Certes, elle visera l'accroissement des recrutements qui n'est cependant pas l'objectif premier mais la conséquence de l'utilité ressentie à travers une adhésion. Bref, à quoi sert l'ANOOCR et qu'apporte-t-elle de plus que les autres associations ? Or, malgré son ancienneté, l'ANOOCR est peu connue. Elle doit donc avant tout informer sur les actions menées mais aussi proposer des actions à mener ou à développer dans le cadre de ses buts statutaires.

Cette situation conduira naturellement à une campagne de communication dans le milieu militaire d'active. Elle devra s'appuyer sur des actions concrètes. Sans exclure la capitale, les événements en province sont à mon avis à privilégier, là où les membres (et aux futurs adhérents potentiels) bénéficient de réseaux plus forts, plus efficaces, où le « relationnel » est plus naturel. L'engagement des présidents de groupement devient essentiel pour proposer des projets et les mettre en œuvre. Le niveau national apportera naturellement son soutien. Ainsi, des événements utiles et significatifs sont à imaginer pour créer une nécessaire dynamique. L'investissement de tous les groupements comme forces de proposition et forces d'exécution s'avère indispensable.

L'année 2024 donne la matière pour l'action : les 70 ans de Dien Bien Phu, les quatre-vingts ans du débarquement, événements certes liés au devoir de mémoire, qui seront des sujets à développer mais qu'il faudra relier à aujourd'hui pour ne pas s'inscrire dans le passéisme. A plus long terme, et à anticiper, 2025 sera une année importante pour les quatre-vingts ans de la fin de la seconde guerre mondiale dans le contexte géopolitique du moment car il est douteux à la date d'aujourd'hui que les tensions internationales soient résorbées. Les événements organisés par un ou plusieurs groupements pourront être dupliqués et proposés à d'autres groupements pour maximiser nos énergies et préserver notre « capital temps » dont nous connaissons l'importance pour les retraités. Bien entendu, cette mutualisation interne pourrait être plus efficace par la recherche de collaboration avec d'autres associations (SMLH, ONM, FNAM, Saint-cyrienne, Epaulette, ASAF...) comme cela est parfois déjà pratiqué.

Pour conclure, j'adresse au nom du conseil d'administration de l'ANOOCR à vos familles et à vous-mêmes nos meilleurs vœux de santé bien sûr mais aussi d'épanouissement associatif et personnel pour cette nouvelle année d'engagement.

Général 2s François CHAUVANCY
Président de l'ANOOCR

SOMMAIRE

DOSSIERS D'ACTUALITÉ

- LE SOLDAT INCONNU : 4 / 5
- ORIENT COMPLIQUÉ : 6 / 7
- UN ENTRETIEN AVEC JACQUES NERIAH: 8 / 11
- QUESTIONNEMENT : QUELLE EST LA FIN DU CONFLIT EN UKRAINE : 12 / 13
- LA FIN DE GESTION 2023 : 14 / 16
- ENTRE COHERENCE ET TRANSFORMATION NOS ARMES EN PREMIERE LIGNE : 17 / 25
- CATASTROPHE D'ORIGINE NATURELLE : 26 / 28
- CORRUPTION ? NON DISSUASION : 29 / 31

LES BRÈVES : 33 / 39

BIBLIOGRAPHIE : 40 / 41

VIE ASSOCIATIVE : 42 / 44

IN MÉMORIAM : 45 / 47

« L'état militaire exige en toutes circonstances discipline, loyalisme et esprit de sacrifice. Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique méritent le respect des citoyens et la considération de la Nation. (Art. 1^{er} de la loi portant sur le statut des militaires). »

Pour toute insertion dans le bulletin, adresser textes et photos à : bulletinanocr@orange.fr

Siège social : 15, rue Cler, 75007 Paris

Adresse postale : ANOOCR - BP 471 - 75327 Paris Cedex 07

Tél. 01.44.18.92.18 - CCP 492 75 R Paris

Courriel : anocr@orange.fr

Site internet : www.anocr.org

Métro : Latour-Maubourg ou Ecole Militaire

Directeur de la publication : François Chauvancy

Rédacteur en chef : Nicolas Polini

Comité de rédaction : Jean-Jacques Cahuet, Michel Olhagaray

François Chauvancy, Bruno Britsch, Roland Pietrini

Impression : Imprimerie Saviard

Dépôt légal : Mars 2023

Commission paritaire : 0521G88248

Tirage : 4701 exemplaires

Tarifs cotisation et abonnement : page 38



LE SOLDAT INCONNU

Par le CGAL (2s°) Nicolas POLINI

Ce 24 octobre 1920 l'Angleterre vient d'annoncer la prochaine inhumation d'un soldat inconnu dans la cathédrale de Westminster le 11 novembre suivant, date anniversaire de l'armistice de 1918, afin de rendre hommage à ses soldats morts en France.

En France on se plaint du retard pris ! En effet l'idée d'honorer un soldat inconnu décédé lors du premier conflit mondial est exprimée pour la première fois dès 1916 par un militant du Souvenir Français de Rennes, François Simon ; Il a le premier proposé que l'on accueille les restes d'un poilu au Panthéon. Mais ce n'est qu'un an et un jour après la fin des hostilités que la proposition de transférer le corps d'un combattant au Panthéon est revenue devant l'assemblée le 12 novembre 1919 ou elle est votée à l'unanimité.

Mais tout va se compliquer. Cet hommage est alors générateur de violents affrontements idéologiques. La gauche souhaite qu'il repose près « des grands hommes » du Panthéon, tandis que la droite ne voit là qu'une église défrôquée par la Révolution et propose l'Arc de triomphe... qui est vu par la gauche comme un symbole impérial...

Faute de consensus, le gouvernement propose que l'on célèbre, le 11 novembre 1920, à la fois le 50^E anniversaire de la troisième république, la victoire de 1918 et la récupération de l'Alsace et de la Lorraine. Le cœur de Gambetta doit aussi être transféré au Panthéon.

Mais tout cela semble bien insuffisant aux yeux de nombreux français, quand ils apprennent de quelle manière les Britanniques s'apprêtent à rendre hommage à leurs Tommies. Une virulente campagne de presse est lancée. Dans de nombreuses familles on pleure un soldat sans avoir de tombe où se recueillir et les journaux racontent le destin tragique de familles ayant perdu cinq, six garçons ; les mères brisées par le chagrin deviennent des symboles de la douleur et de la tristesse de toute une Nation. La colère s'amplifie...

Le 2 novembre un conseil des ministres extraordinaire est réuni et propose, pour calmer les esprits, l'inhumation d'un soldat inconnu au Panthéon en même temps que le transfert du cœur de Gambetta. Mais le 8, à la surprise générale, les députés décident que le mort anonyme reposera sous l'Arc de triomphe. Il ne reste alors plus que trois jours avant les cérémonies !

Les généraux des huit secteurs où se sont déroulés les combats les plus meurtriers (Artois, Champagne, Aisne, Flandres, Ile de France, Lorraine, Somme, Verdun) reçoivent l'ordre de faire exhumer dans un endroit qui restera secret, le corps d'un militaire dont l'identité personnelle n'a pu être établie. La mission est quasi impossible, car il est souvent impossible de différencier un soldat français d'un ennemi. Le 9 novembre 1920, huit corps placés chacun dans un cercueil de chêne sont acheminés jusqu'à Verdun. Une galerie souterraine de la citadelle a été transformée pour l'occasion en chapelle ardente. Les murs ont été blanchis à la chaux. Des lampes électriques sont voilées de mauve, des cierges placés dans des douilles d'obus éclairent la scène.

Et maintenant se pose la question de savoir comment et par qui doit être faite la désignation. Il fut tout d'abord envisagé de confier cette tâche à une veuve de guerre, un pupille de la Nation. Finalement c'est un soldat, frère d'armes que l'on choisit. Le 10 novembre matin, le premier sélectionné, un poilu originaire de Fort de France combattant au Chemin des Dames et à Verdun est hospitalisé, victime de la Typhoïde. Il faut vite lui trouver un remplaçant, nous sommes à quelques heures de la cérémonie ! c'est alors que le Chef de corps du 132E RI appelle Auguste THIN. Ce jeune soldat est originaire du Calvados. Commis épicier de 19 ans, il s'est engagé le 3 janvier 1918 et c'est un des rares survivants de son régiment décimé en Champagne en 1918. Le Colonel lui explique alors ce qu'il attend de lui et lui fait percevoir un uniforme neuf. Casqué, sanglé il rejoint ensuite la garde d'honneur chargée de veiller sur les cercueils. André



Maginot, ministre des pensions lui remet un bouquet d'œuillets blancs et rouges qu'il doit déposer sur un des cercueils. Augustin THIN, très ému fait une première fois le tour des huit cercueils, très vite, puis au second tour dépose son bouquet. Appartenant au 132E RI du 6E corps, en additionnant le 1, le 3, le 2 il obtient le 6 : ce sera donc le sixième cercueil en partant de la droite qu'il choisit. Tout va alors très vite.

Installée sur l'affût d'un canon de 75 tiré par un attelage de chevaux, la dépouille prend la direction de la gare de Verdun, escortée par Auguste Thin et ses frères d'armes.

L'après midi du 11 novembre 1920, après une étape au Panthéon, le cercueil du soldat inconnu, placé sur un canon de 155, remonte les Champs –Elysées pour s'arrêter sous la voûte de l'Arc de triomphe.

A Verdun, au même moment Augustin Thin assiste à l'inhumation des sept autres corps inconnus au cimetière du Faubourg – Pavé.

A Paris les cérémonies s'achèvent vers 19 heures. Le cercueil est alors installé dans une salle du pilier gauche de l'Arc de triomphe en attendant que la tombe soit creusée sous la voûte. Un piquet d'honneur veillera nuit et jour. Les travaux ne sont pas faciles, car lors de l'édification de l'Arc vu son poids, il a été indispensable de renforcer le sol.

Le vendredi 28 janvier 1921 à 8h30 le cercueil est déposé devant la fosse par des poilus du 1E régiment du génie.

Le ministre de la Guerre, Louis Barthou, dépose sur la bière un coussin de velours bleu sombre sur lequel sont agrafées la croix de guerre, la médaille militaire et la croix de la légion d'honneur. On referme le caveau avec une dalle qui comporte ces mots : « Ici repose un soldat français mort pour la France. 1914-1918. ».

Trois ans plus tard, le 11 novembre 1923, André Maginot devenu ministre de la Guerre allume la flamme qui désormais est ranimée chaque soir.

Roland Dorgelès écrira : « ..chaque mère pourra dire, s'inclinant sur la dalle : c'est peut –être le mien... »





L'ORIENT TRÈS COMPLIQUÉ!

Par le Général (2s) Henri Roure

Dans le regard porté sur l'affrontement actuel au Proche-Orient, il s'agit de ne pas estomper le fond religieux. Il est la cause vraie de ce drame.

Nous devons nous souvenir qu'une terre qui a été musulmane un jour l'est définitivement et que tous les aléas de l'histoire n'y changeront rien. Si elle a été envahie par des non-musulmans, il appartiendra aux générations successives de fidèles, d'essayer de la reconquérir. L'Espagne occupée pendant sept siècles reste dans la mémoire islamique el Andalus, une terre indûment gouvernée par les chrétiens.

Que les Israéliens s'appuient sur l'existence du royaume de Juda il y a plus de 2500 ans pour légitimer leur présence aujourd'hui sur cette terre jadis promise, n'a donc aucun sens pour les disciples de Mahomet. Ils sont des occupants d'un sol définitivement islamique.

Aujourd'hui s'opposent le mouvement de musulmans extrémistes Hamas, capable des pires horreurs, selon notre vision humaniste à fondement biblique ou simplement naturelle, et un gouvernement israélien où les religieux les plus intransigeants quant au dogme juif, considèrent en vertu de la loi mosaïque, que l'abomination commise le 7 octobre est une offense à Dieu. Ses auteurs méritent donc la pire des sanctions.

La solution à cette guerre, me dira t-on, sera politique... Dans un tel contexte il me semble impossible de voir autre chose dans l'avenir immédiat qu'un retour à une trêve instable. La reconnaissance de deux États nécessiterait une évolution des mentalités des deux côtés. Pour les uns Israël est illégitime et pour les autres l'ambition demeure la création du « grand Israël », incluant, notons-le, la bande de Gaza...

Cependant dans toute confrontation, y compris d'ordre religieux, peut se déceler une part de pragmatisme. La reconnaissance d'Israël par l'Égypte ou la Jordanie et les accords d'Abraham en sont une preuve. La réalité de l'évolution du monde n'est pas étrangère aux dirigeants des peuples arabes ou arabisés. Israël soutient l'Azerbaïdjan musulman, face à l'Arménie catholique, elle même soutenue par l'Iran chiite qui soutient le Hamas...

Le risque réside dans une dichotomie entre les dirigeants imprégnés souvent d'une vision géopolitique, et des populations frustes, vivant en communautés, et sensibles à la lettre du Coran, des Hadiths et de la Charia, propagée par les ulémas.



Les Israéliens ne sont pas un peuple oriental, ce qui appuie d'ailleurs l'idée d'illégitimité d'Israël sur une terre musulmane. En effet, les Juifs ashkénazes, au cours de nombreux siècles, n'en déplaise à ceux qui leur sont hostiles, se sont mêlés aux populations européennes et ont accueilli des conversions. Ils sont indubitablement européens. Quant aux Séfarades d'Afrique du nord, ils descendent des tribus juives et chrétiennes de la période romaine avec un substrat grec, latin, goth vandale et gaulois, ou de juifs chassés d'Espagne... Ils sont méditerranéens de la même manière que les Provençaux, les Italiens ou les Espagnols. Pour la France le décret Crémieux, lui même juif, a totalement intégré les Juifs d'Algérie à la nation française encourageant ainsi les mariages inter-religieux... La judaïté n'est donc que l'appartenance d'Occidentaux à un club très particulier. Il s'agit d'une organisation fortement solidaire, pour cette raison suspecte, qui souvent dans le passé, a contribué à mettre ses membres à l'index et a entraîné pogroms et génocides.

Israël apparaît donc au regard musulman comme un appendice de l'Occident. Les faits le confirment. Les Juifs, premier peuple élu sont des alliés symbiotiques du second, le peuple américain, qui croit en sa destinée manifeste. Près de six millions de Juifs vivent aux États-Unis, deux millions à New York. Bref, aujourd'hui deux Juifs sur cinq sont étatsuniens et trois étatsuniens sur cent sont juifs. Il n'est donc pas possible d'oublier ces réalités, d'autant moins que le pouvoir de Washington, indépendamment de son orientation, subit une importante pression de deux organisations, l'American Israel Public Affairs Committee (AIPAC) et la Conference of Presidents of Major Jewish Organizations (Presidents conference). Ces deux « lobbies » ont joué un rôle déterminant dans la définition et l'évolution des liens entre les États-Unis et Israël. La géographie du Proche-Orient dépend de cette étroite relation entre les deux pays. Elle n'évoluera que selon



la volonté de Washington influencée par ces « lobbies ». Ajoutons que de nombreux politiques étatsuniens sont juifs, comme Bernard Sanders, candidat à l'élection présidentielle, ou Antony Blinken, secrétaire d'État actuel de Joe Biden. Le sont aussi des penseurs géopolitiques, défenseurs acharnés de l'hégémonie étatsunienne, comme, Paul Wolfowitz, Robert Kagan et son épouse Victoria Nuland, ou encore William Kristol. Je note incidemment que le bombardement de Gaza n'est qu'une reprise de la méthode étatsunienne d'écrasement de l'adversaire par l'aviation.

Ailleurs de nombreux pays ont eu, ou ont encore, des dirigeants juifs. La France parmi d'autres; avec dans un passé plus ou moins proche, quelques personnages connus, comme Léon Blum, Laurent Fabius ou Dominique Strauss-Kahn et aujourd'hui la première ministre Élisabeth Borne. L'Ukraine, elle aussi avec Volodymyr Zelensky, montre la pleine inclusion des Juifs dans la vie du monde européen et l'importance de leur rôle. Il est inutile d'énumérer les journalistes, les financiers, les scientifiques et les artistes juifs, marqueurs d'un Occident incluant la Russie.

Nous devons donc reconnaître que se déroule au Proche-Orient un conflit de civilisation. D'un côté une idéologie religieuse totalitaire visant à imposer au monde entier un dogme reconnu comme intangible, créé au VI^{ème} siècle, et de l'autre un univers impérialiste que ses dérives conduisent au déclin de manière évidente pour tous. Ses faiblesses aggravées et ses blessures morales, incitent des puissances qui lui sont extérieures et l'ont subi, à le défier directement ou par groupes activistes interposés..

Cette guerre n'en est pas à ses débuts; elle se poursuit sous une forme nouvelle. Elle est vieille de quinze siècles. Seule la force des nations chrétiennes, jusqu'à récemment, l'avait circonscrite.

Nous la redécouvrons en France avec une immigration incontrôlée, et des banlieues abandonnées qui sont désormais considérées comme terres d'Islam.

Alors comment se résoudra cette guerre de religion et de civilisation? L'Occident n'en sortira pas indemne. S'il veut l'emporter il lui faudra retrouver ses vertus et imposer l'ordre, la justice et la dignité dans l'ensemble euro-américain, autrement dit retrouver la voie de cette civilisation qui se voulait universelle. C'est un défi considérable. La France, la première, doit une fois encore donner l'exemple. Elle doit réaffirmer fortement sa nature chrétienne et la défendre. La laïcité - relisons ses textes fondateurs – se traduit par un partage de responsabilités entre l'Église catholique et l'État, n'en déplaise à mes amis incroyants et bouffeurs de curés. Elle y admet naturellement le protestantisme et le judaïsme. Elle ignore logiquement l'Islam qui de toute manière, en tant que théocratie, ne peut s'y rallier. Il est urgent que chaque partie agisse puissamment dans son domaine de responsabilité. Quant à l'avenir d'Israël, il reste profondément attaché à celui de l'Occident...





ISRAËL - GAZA : UN ENTRETIEN AVEC JACQUES NERIAH

Par Roland Pietrini

Le 30 octobre, dans un article intitulé - Israël : l'offensive de tous les dangers⁽¹⁾ je précisais que la réaction d'Israël après les attaques terroristes, barbares et ignobles du Hamas du 7 octobre, était confronté en quelque sorte au choix de Sophie. Je rappelle ce choix, car il n'est pas inutile en ces circonstances de l'évoquer, au moment où les députés ont visionné le film diffusé par Israël sur le pogrom et les massacres, réalisé en partie, par les auteurs eux-mêmes.

Une mère juive descend d'un wagon à bestiaux après un long voyage sans eau, sans soin, sans nourriture, sur le quai recouvert d'une neige sale, les bergers allemands aboient, les officiers nazis hurlent, schnell ! schnell ! et effectuent un tri, ici les vieillards, là les femmes, ailleurs les enfants. Cette mère juive a deux enfants, un garçon et une fille collés à sa jupe. L'un des officiers vêtu de noir lui demande de choisir, entre son garçon et sa fille, l'un ou l'autre devra rejoindre un groupe, lequel ? Celui des inutiles, des sacrifiés, de ceux qui ne pourront travailler ? Au loin s'échappant de deux bâtiments une fumée noire, l'odeur de crasse de déjection et de mort est insupportable. L'officier ricanant, le fouet à la main, la pousse à faire un choix, et la menace avec son pistolet Walther. C'est un choix impossible. De qui doit-elle se séparer ?

Ce cauchemar, ce 7 octobre, des familles juives l'ont vécu et pire encore. Il est juste de le répéter et de le répéter encore, jusqu'à ce que l'on comprenne que d'un côté, il y a des terroristes venus assassiner des civils, hommes, femmes, enfants, sans objectif militaire, mais uniquement parce qu'ils sont juifs, et de l'autre des soldats qui ont pour cibles des terroristes. Un enfant mort en vaut un autre, mais dans le premier cas, il y a une intention, dans l'autre une légitime défense. Car si rien n'est fait, ces barbares recommenceront.

Mais au-delà, je précisais que, et pardon de me citer : « si Israël réagissait à la hauteur des horreurs subies, avec un esprit de vengeance, alors son choix serait celui d'une offensive militaire terrestre massive, dont les conséquences seront terribles pour les populations de Gaza, qui servent de boucliers humains aux moudjahidines du Hamas, et, dans ce cas, il n'est pas certain que les démocraties occidentales les

soutiennent dans la durée, avec le risque d'extension du conflit. Il n'est pas certain non plus qu'Israël ait les moyens militaires d'une telle action ».

C'est dans ce contexte que j'ai pris contact avec mon ami, le colonel Jacques Neriah⁽²⁾, ancien officier du renseignement militaire israélien, ancien attaché militaire en France, en Belgique et au Luxembourg. Il a ensuite été le conseiller politique et diplomatique du Premier ministre Yitzhak RABIN. Agé de 72 ans, Il vit actuellement en Israël.

C'est donc avec son autorisation et en le citant que je relate le contenu de notre conversation en date du 16 novembre 2023.

- Le choix d'une offensive massive terrestre sur Gaza par Tsahal a-t-il fait l'objet d'un débat ?

Il apparaît que l'intrusion du Hamas et son offensive du 7 octobre n'ont pas été anticipées, alors que certains signaux recueillis par le renseignement militaire évoquaient des mouvements de combattants à proximité du no man's land bordant la frontière. La zone protégée d'un très haut grillage bardé de caméra et de moyens électroniques montrait une agitation inhabituelle depuis plusieurs jours, des drones pénétraient à l'intérieur d'Israël pour survoler certains Kibboutz. Aucun ordre de destruction n'a été donné. La remontée des informations n'a donné lieu à aucune mise en alerte particulière. Seuls deux hélicoptères de combat étaient en état de prendre l'air sur la frontière le 7 octobre.

En réalité, toute la politique de Netanyahu consistait à tenter d'affaiblir le lien entre le Hamas et la Cisjordanie en essayant de transiger avec le Hamas, tout en continuant une politique d'implantation en Cisjordanie. Cette politique a amené (par excès de confiance ?) à donner des ordres totalement incompréhensibles, tels que celui de ne plus écouter les conversations captés par les Osint, (renseignement électronique) ordres donnés par le chef du renseignement.

La faillite du renseignement n'est donc pas la conséquence d'une incapacité à recueillir le renseignement, mais bien, comme on peut s'en



douter, comme une volonté de minimiser la menace HAMAS, afin de continuer la politique menée par le gouvernement de Netanyahu.

Les jours précédents, le 7 octobre, aucun renforcement, aucune préparation, aucune mise en alerte des troupes ne furent envisagés, tout reposait sur la pseudo ligne Maginot (mot employé par Monsieur Neriah).

Surprise et impréparation

Deux faits cités : Sur les deux hélicoptères de combat qui étaient en mesure de prendre l'air sur cette partie sud, l'un d'eux, dès le début de l'attaque, a tenté de contenir les infiltrations à partir des brèches réalisées dans le mur de protection. Très vite, en manque de munitions, il a été contraint de se poser, le personnel technique étant absent, c'est le pilote lui-même qui a effectué le rechargement en munitions.

Autre exemple, un bataillon d'infanterie de 500 hommes n'a pu intervenir, faute de pouvoir accéder au dépôt de munitions... Celui-ci était fermé et aucun personnel n'était disponible pour l'ouvrir.

Il est évident que tout cela a entraîné des conséquences en cascade et des morts de trop, et des responsables feront l'objet de sanctions, mais le temps n'est pas venu.

Les 8 et 9 et jours suivants, la réaction a été celle d'interdire tout repli des terroristes du Hamas vers Gaza, afin de les éliminer, le bilan serait du côté terroriste de 2000 tués.

Mon interlocuteur rappelle qu'il faut distinguer deux types de renseignements, le renseignement stratégique et le renseignement de terrain ou tactique. Si le premier a été un échec, celui de combat est actuellement nominal.

L'offensive du Hamas était préparée depuis au moins deux ans, le renseignement israélien a vu et constaté le renforcement de l'armement du Hamas et notamment par les passages souterrains entre l'Égypte et GAZA, dont certains sont des tunnels suffisamment larges pour laisser passer des véhicules. Munitions, vivres, carburant, en quantité suffisante, toutes au profit des combattants pour tenir le plus longtemps possible. Monsieur Neriah me confirme de nouveau que la surprise aurait pu être évitée si l'ensemble de la chaîne du renseignement avait été écoutée. Le pouvoir

exécutif porte là une très lourde responsabilité.

La surprise et l'impréparation de Tsahal furent donc totales, les deux étant liées. Seule la Marine était prête pour la défense côtière.

L'offensive sur Gaza

Cette offensive d'ampleur de Tsahal a été montée sans que des plans préalables aient été prévus par les Etats-majors, (je fais confirmer par deux fois cette information par mon interlocuteur).

Cette offensive a donc été montée dans l'urgence et menée après le 7 octobre, ce qui explique le retard dans la manœuvre terrestre, seule l'aviation a été en mesure d'intervenir très vite.

Les frappes (aviation et artillerie) sont menées en priorité sur des objectifs identifiés et sur renseignement afin d'épargner le mieux possible les populations civiles, tout en sachant que les effets collatéraux devront être limités mais inévitables. L'imbrication des cibles militaires avec des infrastructures civiles rajoute de la difficulté à toutes les autres.

En ce qui concerne la tactique pour éliminer les combattants dans les tunnels, un groupe de Tsahal qui a pénétré (des officiers) s'est fait immédiatement éliminé, il est donc exclu de pénétrer dans les tunnels, sauf à accepter de fortes pertes.

Ce qui est donc privilégié ce sont des bombes à fort pouvoir tellurique afin d'ébranler les parois des galeries, des bombes à fort pouvoir de pénétration, les dégâts sur les immeubles seront considérables, c'est assumé.

Par ailleurs, la condamnation de tous les accès, la destruction de la ventilation est systématique. Mais le réseau est tel, plus de 500 km et les réserves accumulées par le Hamas sont si considérables que des résultats tangibles ne peuvent être mesurés dans l'immédiat.

Une fois que Gaza ville sera tombée, les prochains objectifs seront Deir Al Ballah et les villes intermédiaires, puis Rafah. Les populations fuyant GAZA ville (le Hamas n'étant plus en mesure de leur interdire), se regroupent sous tente dans les plaines agricoles de Gaza (wadi al salqa ?). Il est certain que des combattants du Hamas utilisent pour s'exfiltrer les



corridors littoral et central d'évacuation. Cela paraît inévitable. Personne en Israël ne souhaite une nouvelle occupation de Gaza. Après une éradication du Hamas à Gaza et une phase de gestion dans l'urgence, un an à deux ans au maximum, Israël se retirera, en tout cas c'est ce qui est prévu.

Le Hamas, qui est présent aussi avec le Hezbollah au Liban et en Cisjordanie, mais aussi le Hamas politique au Qatar et en Turquie, devront être mis en incapacité d'agir (difficile d'en savoir plus).

Mon interlocuteur avance un scénario, il n'est pas impossible que la Tunisie recueille un certain nombre de membres du Hamas. Mon commentaire : dans cette hypothèse aurons-nous à proximité immédiate de chez nous une menace supplémentaire ?

Les otages

Le Hamas tente d'utiliser les otages afin de contraindre Israël à un cessez le feu et espère que la pression internationale, alliée à la pression de la « rue arabe » fera plier le gouvernement israélien. La négociation qui consisterait à échanger les 230 otages israéliens ou binationaux ou étrangers contre les 6000 prisonniers palestiniens en Israël n'est pas envisageable.

Le première-raison est qu'il n'y a aucune preuve sérieuse de vie des otages, lesquels sont morts, lesquels sont vivants ? La seule otage observée, une soldate de Tsahal lors d'une interview par la chaîne TV du Hamas, a été depuis exécutée.

La seconde raison est qu'en réalité, le Hamas ne souhaite pas libérer les otages dans l'immédiat, le but est d'attendre que la pression internationale soit suffisamment forte pour qu'Israël cède et négocie.

Concrètement, la libération des otages est donc pour l'instant, une affaire menée par Tsahal par le biais de ses forces spéciales qui tentent de les localiser. Cela passe par une exploitation fine des renseignements, l'exploitation des renseignements technique et humain, l'interrogatoire poussée des prisonniers, les écoutes électroniques, le retournement d'une partie de la population gazaouie contre le Hamas peut être un élément d'espoir.

Par ailleurs, mon interlocuteur insiste sur la panique des dirigeants arabes, Jordaniens et Egyptiens (mais pas que) face à la pression de la « rue arabe ».

Leur solidarité de façade ne cache pas leur peur de perdre leur pouvoir dans une sorte de printemps arabe à l'envers. Le Hamas et ses alliés comptent aussi sur le réveil du sentiment anti-juif, notamment en Occident, pour peser sur Israël afin qu'il cesse les combats.

Ce sentiment anti-juif parfaitement orchestré s'illustre par des prises de position de moins en moins favorables à Israël. (Je suis parfaitement d'accord sur ce point avec mon interlocuteur). Le Hamas se donne un délai d'un mois pour faire basculer l'opinion internationale en sa faveur.

Nous convenons ensemble que la situation est hautement dangereuse, et que cette guerre contre le terrorisme ne devrait pas être celle du seul peuple juif, mais bien celle des démocraties.

Je remercie le colonel Jacques Neriah de m'avoir fait part avec franchise et vérité de sa vision du conflit en cours, mais aussi pour sa confiance.

Mon commentaire et ma conclusion

Cette crise montre à quel point la politique extérieure peut être influencée par la situation intérieure des pays. L'ampleur des manifestations propalestiniennes en Europe, parfois à connotation antisémites influe sur l'attitude de certains dirigeants occidentaux et confirme la stratégie menée par le Hamas et l'Iran.

Le risque est bien celui de la déstabilisation de nos démocraties.

La politique d'appui inconditionnel à Israël lors des premiers jours de la part des dirigeants occidentaux se ternie peu à peu en raison de la crainte qu'une partie de leur population pro-palestienne ne se retourne contre eux.

Ceux qui verraient une allusion à la politique pour le moins erratique du président Macron, qui, sous couvert de recherche d'équilibre, risque de ne convaincre ni les uns ni les autres, n'auraient pas tout à fait tort. À force de jouer au fil de fer, il risque de perdre l'équilibre.



Le choix de Sophie ne serait-il pas aussi français ?

La guerre actuelle que mène Israël contre le terrorisme islamiste devrait être celle de toutes les démocraties face à l'obscurantisme et au terrorisme. Ces terroristes principalement islamistes, ont un avantage sur nous, ils font ce qu'il disent et exécutent ce qu'ils pensent. Le doute n'est donc pas permis. Il faut être ferme et juste. Peut-être faudrait-il se souvenir qu'en choisissant le compromis avec les Nazis, en 1938, juste après la conférence de Munich, le gouvernement de Neville Chamberlain, alors premier ministre anglais, avait le choix entre la guerre et le déshonneur ; il a eu le déshonneur puis la guerre⁽³⁾

Comparaison n'est par raison, certes, mais la politique de l'abandon de nos valeurs après celle de l'autruche risque justement de nous emmener où nous ne souhaitons pas aller.

J'espère que le choix de composer encore et toujours avec la radicalité islamiste, ce que nous faisons depuis 30 ans, avec un aveuglement constant, ne nous mènera pas un jour à une guerre civile.

Annoncer le danger n'est pas le souhaiter. Je suis né en même temps qu'Israël, je ne voudrais pas être témoin un jour de sa disparition et de la nôtre.

(1) Post Scriptum de Factual media, Post Scriptum Défense - Blog - 01-06-2023 - Factual Media. Les faits sont têtus, nous aussi.

(2) Le Dr. Neriah a publié de nombreux ouvrages sur le Moyen-Orient dans le cadre du Centre de Jérusalem pour les affaires publiques (entre autres, «Le jour où Sadate fut assassiné», «Julia», «L'ascension et la chute de Béchir Gemayel»). Il est titulaire d'une Maîtrise en Études orientales et Docteur en Philosophie de l'Université de Tel-Aviv.

(3) « Le gouvernement avait le choix entre la guerre et le déshonneur ; il a choisi le déshonneur et il aura la guerre. » Cette pique aurait été adressée à Neville Chamberlain, alors premier ministre, juste après la conférence de Munich, en 1938. Rien ne vient l'attester, hormis le livre de M. Manchester. Selon Richard Langworth, il s'agirait plutôt de la réécriture d'une phrase extraite d'une lettre à Lloyd George. Churchill, qui doit son ascension politique à cet ancien premier ministre, lui écrit juste avant la conférence : « J'ai l'impression que nous allons devoir choisir pendant les prochaines semaines entre la guerre et le déshonneur, et j'ai assez peu de doute sur l'issue de ce choix. » Le Monde Ces citations que Winston Churchill n'a jamais prononcées (lemonde.fr)



Source: UN Ocha, 2020

BBC



QUELLE FIN DU CONFLIT EN UKRAINE ?

Par le Général(2s) JJ CAHUET

Quelles sont les perspectives de fin pour ce conflit en Ukraine commencé en février 2022 et quelles en seraient les conséquences ?

Nous allons examiner toutes les situations envisageables avant de proposer notre hypothèse privilégiée, en toute modestie, sachant bien que la réalité peut nous démentir dès demain..

Trois hypothèses principales et une exclue d'emblée :

H1 : Victoire de la Russie,

H2 : Victoire de l'Ukraine,

H3 : Statu quo.

Hypothèse exclue :

Nous pensons que les grandes institutions internationales comme l'ONU et les dirigeants russe et américain sauront éviter l'emploi du feu nucléaire qui conduirait à la mondialisation opérationnelle du conflit par application des articles statutaires de défense mutuelle (chapitre VI de l'ONU et éventuellement article 5 de l'OTAN).

Hypothèse 1 : Victoire de la Russie

Une victoire de la Russie pourrait résulter de deux faits : la réduction par usure des forces ukrainiennes (matériels et personnels) et l'effondrement du pouvoir de V. Zelinsky.

Le rapport de forces entre la Russie et l'Ukraine est d'emblée disproportionné et c'est l'héroïsme de ses soldats, et au-delà de toute sa population, qui a permis à l'Ukraine de faire face d'abord, et même de procéder à des contre-attaques en figeant le front, compte tenu des conditions météorologiques locales.

L'appui des USA et des pays de l'Union européenne a été déterminant, en moyens militaires (équipements, munitions, renseignements et formations) et constant, voire croissant tandis que les sanctions économiques contre la Russie n'ont pas eu le résultat escompté.

Mais ce soutien n'a pas été suffisant pour vaincre un pays qui a mis toute son économie en état de guerre, soutenu par des puissances fournissant des armements modernes (drones, munitions, artillerie). A cet égard, la

Chine et l'Iran ont été les plus déterminés à aider la Russie dans son combat contre « l'occident ».

La volonté des occidentaux de ne pas intervenir directement dans le conflit, l'usure de l'armée ukrainienne et du pouvoir politique et la montée en puissance continue de l'armée russe ont conduit à une défaite ukrainienne et à la démission du pouvoir du président Zelinsky. Un gouvernement transitoire, disposé à collaborer avec la Russie a demandé un armistice.

Hypothèse 2 : Victoire de l'Ukraine

Une défaite de la Russie marque une certaine justice au profit de l'Ukraine puisqu'elle avait été agressée en février 2022 sous prétexte d'éradiquer un nazisme renaissant. Avec un appui toujours plus fort de l'occident au régime ukrainien, éventuellement son implication militaire de plus en plus nécessaire, et un affaiblissement des soutiens chinois et iranien, la Russie a dû se résoudre à un retrait piteux de ses territoires occupés et même annexés, y compris de Crimée, la situation est revenue à l'état d'avant 2014.

Pour se maintenir au pouvoir V. Poutine a organisé un retrait en bon ordre, et un redéploiement de ses forces aux frontières est de la Sibérie, actant le fait que la Chine l'avait lâché. Dans un premier temps il a réussi mais les prochaines élections le remplaceront par un dirigeant moins belliqueux, plus disposé à coopérer avec l'UE pour rétablir des relations plus pacifiées et un commerce plus libre. La Russie se positionne désormais comme candidate à l'UE.

L'Ukraine est intégrée à l'UE et à l'OTAN, dont les postures défensives peuvent se détendre en l'absence de menace venant de l'Est.

La Chine, l'IRAN et la Turquie sortent piteusement de ce conflit et le monde islamique calme ses visées expansionnistes à l'encontre de l'Europe et de la France en particulier.



Hypothèse 3 : statu quo

La dureté des affrontements, l'usure des troupes et des populations et les pressions de leurs alliés ont incité les deux belligérants à se résoudre à un armistice. Une situation de type Chypre ou coréen se mettra en place.

Les organisations internationales prennent le leadership des négociations de paix. La Russie conservera ses territoires occupés, une force multinationale, garante de la paix s'installera à l'Est de l'Ukraine tandis que des pourparlers d'entrée de ce pays dans l'UE et l'OTAN s'ouvriront à Bruxelles.

Cette hypothèse « ni vainqueur ni vaincu » permet à V. Poutine et V. Zelinsky de se maintenir au pouvoir, même si leurs situations semblent dans un premier temps fragilisées. Cependant, il est probable que leur éviction du pouvoir aura lieu aux prochains rendez-vous électoraux. L'UE et les USA ont d'ores et déjà des candidats pour leurs remplacements !

Conclusion :

La première hypothèse, qui voit une victoire de la Russie et lui ouvre des portes pour de nouvelles ambitions comme en Moldavie, dans les états baltes ou en Pologne, montre une certaine lâcheté de nos dirigeants et donne quitus à la Chine pour une annexion de Taïwan. Elle est inacceptable, d'autant plus qu'une grande partie du monde (les BRICS et le monde arabe) y verrait un nouvel affaiblissement de l'occident et une possibilité de poursuite de leurs ambitions de conquête.

Il nous faut donc viser les hypothèses 2 ou 3 sachant que V. Poutine, comme Xi Jin Ping, ont montré leur réticence à l'emploi de l'arme nucléaire, incontestablement sensibles à la dissuasion nucléaire américaine (et française).

Naturellement, l'hypothèse 2 serait préférable. Mais une telle victoire ne serait obtenue que par un engagement militaire de l'OTAN dans le conflit et ses conséquences sont difficiles à imaginer.

Induire le président et le peuple ukrainien à accepter un cessez le feu n'est pas une tâche facile. ce sera le rôle de la diplomatie occidentale, dont il faut bien dire aujourd'hui, qu'elle est dépassée par les événements !



LA FIN DE GESTION 2023

Par le Général(2s)J.J. Cahuet

Le gouvernement a présenté pour la première fois une « loi de finances de fin de gestion » à l'automne 2023, votée, promulguée le 30 novembre et publiée au JO du 1er décembre. La loi de finances de fin de gestion (LFG) est une nouvelle catégorie de loi de finances, introduite par la réforme de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF).

En 2023, et c'est une autre première depuis longtemps en France, la dotation annuelle budgétaire est en hausse, tant en autorisations d'engagement (AE) qu'en crédits de paiement (CP), ce qui montre l'engagement du gouvernement à soutenir les besoins d'une armée en progression vers une possibilité d'emploi dans des combats de haute intensité à un horizon de quelques années, tout en se tenant prête à soutenir un engagement dès demain, avec tous ses moyens disponibles.

Cette loi se concrétise, pour les crédits du ministère des Armées, par le tableau suivant :

Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation	14 000 000	14 000 000	9 958 386	9 958 386
Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant, mémoire et liens avec la Nation	14 000 000	14 000 000		
Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale			9 958 386	9 958 386
Défense	2 714 500 000	2 375 000 000	104 500 000	65 000 000
Environnement et prospective de la politique de défense			64 500 000	65 000 000
Préparation et emploi des forces	1 565 300 000	1 544 000 000		
Soutien de la politique de la défense	0	60 000 000	40 000 000	
Équipement des forces	1 149 200 000	771 000 000		



A la suite de la crise en Ukraine, le Président a déclaré avoir placé le pays en « économie de guerre ». On aurait alors pu croire que les procédures de la commande publique seraient spécialement aménagées à cet effet pour accélérer la mise à disposition des militaires des armements les plus sophistiqués indispensables dans une guerre moderne.

Le CEMAT lui-même, tenant compte des leçons de la même crise, demande l'intégration des innovations en cours de route, en rappelant que les nouveautés de la guerre de 1914-1918 (transmissions, aviation, chars d'assaut, reconnaissance, etc) ont permis la victoire.

L'année 2023 est ainsi spécifique, dernière annuité de la précédente LPM et précurseur de la prochaine (2024-2030) qui devrait marquer un saut quantitatif et qualitatif pour le renouvellement de nos équipements.

Son exécution budgétaire est révélatrice à la fois des équipements qui seront fournis et des procédures qui seront employées tout au long de la prochaine LPM : adaptation aux technologies en développement et souplesse dans l'emploi des moyens financiers. Difficilement compatible avec une planification à long terme. Finalement, la LPM redevient un outil de financement des moyens de la défense. Les armées devront s'adapter « en marchant ».

LES PREVISIONS INITIALES POUR 2023 :

Extrait du rapport relatif à l'adoption des crédits de la mission défense pour 2023 de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du SENAT :

<http://www.senat.fr/commission/etr/index.html>

« Au cours de l'année 2023, doivent notamment être livrés :

13 Rafale pour l'armée de l'air et de l'espace, 3 avions ravitailleurs multi-rôles MRTT, un bâtiment ravitailleur de forces pour la marine, ainsi qu'un second sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) de classe Suffren, un patrouilleur outre-mer, une frégate La Fayette rénovée et 5 hélicoptères H160.

Dans le cadre du programme Scorpion, doivent être livrés : 123 Griffon (véhicule blindé multi-rôles), 119

Serval (Véhicule Blindé multi-rôle léger), 22 Jaguar (engin blindé de reconnaissance et de combat), 18 chars Leclerc rénovés.

Doivent également être livrés 200 missiles moyenne portée (MMP), 100 missiles Aster 30, 20 torpilles lourdes Artemis, 31 missiles Exocet, 37 missiles Scalp rénovés, 9 pods de désignation laser, 30 missiles MIDE-Meteor, 77 remotorisation MICA, 100 fusils brouilleurs pour la lutte anti-drones, 8660 fusils d'assaut.

Parmi les commandes programmées pour 2023, on note :

42 Rafale, 420 Serval, 36 stations Syracuse IV, des lots de missiles Aster, MMP (missiles moyenne portée), et Exocet. »

LA REALITE BUDGETAIRE :

Extraits du blog de L. Lagneau (opex360 du 8 11 2023) :

<https://www.opex360.com/2023/11/08/de-nombreuses-commandes-du-ministere-des-armees-prevues-en-2023-nont-pas-encore-ete-passees-setonne-un-rapport/>

« Pour rappel, les commandes annoncées de 42 Rafale et de 420 véhicules blindés multi-rôles légers [VBMR-L] Serval n'ont toujours pas été signées.

Quoi qu'il en soit, devant les députés, le 7 novembre, M. Lecornu a ainsi évoqué la loi de finances de fin de gestion, laquelle prévoit d'allouer 2,1 milliards d'euros [en crédits de paiement, CP] de plus au budget de la mission « Défense ».

« Cette somme servira d'abord [...] à réduire les reports de charges, dont le taux s'établit autour de 14 %. Elle permettra également d'absorber les effets de l'inflation durant la période couverte par la loi de programmation », a d'abord indiqué le ministre, avant de préciser que 400 millions d'euros allaient être mobilisés à cette fin.



Ensuite, a poursuivi M. Lecornu, ces 2,1 milliards vont permettre « d'anticiper certaines commandes prioritaires, rendues possibles par 'l'économie de guerre' ». Ont-elles déjà été notifiées ?

En tout cas, le ministre a affirmé que « 226 millions d'euros de crédits de paiement ont ainsi permis la commande de 130 missiles Mistral, 1300 missiles antichars et de six CAESAr [Camions équipés d'un système d'artillerie] ». Et d'ajouter : « Ces commandes se font au titre de crédits de paiement de l'année 2023, tout en s'intégrant aux tableaux d'équipement de la prochaine Loi de programmation militaire [LPM], permettant ainsi d'assurer une parfaite continuité ».

La liste des commandes « anticipées » ne s'arrête pas là car M. Lecornu a également évoqué la conversion de deux A330 en avions ravitailleurs [MRTT] ainsi que l'achat de huit hélicoptères NH-90 en version « forces spéciales ». Cela « constituait l'une des grandes urgences identifiées durant la préparation de la LPM », a-t-il dit. Enfin, 35 VBMR Griffon seront également commandés.

Pour rappel, la LPM 2019-25 prévoyait l'achat de dix NH-90 FS au profit du 4^e Régiment d'hélicoptères de forces spéciales [RHFS] de l'Aviation légère de l'armée de Terre [ALAT]. La commande de ces appareils avait été annoncée par Florence Parly, alors ministre des Armées, en octobre 2020. Les cinq premiers exemplaires seront en principe livrés en 2025, les cinq autres devant suivre en 2026.

Dans le détail, le NH-90 « Forces spéciales » sera équipé d'une boule optronique Euroflir 410 NG et d'une avionique dernier cri. Il sera aussi modifié de manière à permettre l'utilisation de son « issue arrière pour les opérations d'aérocordage avec autoprotection par les portes latérales ». Enfin, son équipage pourra utiliser le casque TopOwl, en association avec la caméra Eurofl'Eye.

Cette commande « anticipée » de huit NH-90 FS supplémentaires, prévue par la LPM 2024-30, permettra le transfert des hélicoptères Caracal du 4^e RHFS vers l'escadron 1/67 Pyrénées de l'armée de l'Air & de l'Espace [AAE].

Cela étant, et contrairement à ce qu'a pu laisser entendre M. Lecornu, les sommes en question ne sont pas des « crédits de paiement » devant être ajoutés au budget 2023... mais des « autorisations d'engagement », ce qui n'est pas la même chose. »

EN CONCLUSION :

Pour cette fin d'année 2023, on peut constater (cf. tableau) que les programmes essentiels (Préparation et emploi des forces et Equipement des forces), voient leurs dotations accrues, d'une part pour faire face à des besoins liés au conflit en Ukraine et d'autre part permettre une anticipation des commandes de la prochaine LPM en réduisant les reports de charge qui auraient pu s'élever à 14 % de la dotation.

On peut compter sur le parlement (Sénat et Chambre des députés) pour exercer leur pouvoir de contrôle sur l'emploi de ces crédits et leur adéquation aux besoins validés des armées, tant pour demain que pour après-demain.

En effet, quand on connaît l'appétit du ministère de Bercy pour reprendre d'une main ce qu'il a été obligé de lâcher de l'autre, il est aisé d'imaginer les difficultés que rencontrent nos budgétaires pour assurer une clôture de gestion exploitant la totalité des ressources qui leur ont été allouées, en particulier en CP, même si des reports restent possibles.





ENTRE COHÉRENCE ET TRANSFORMATION : NOS ARMÉES EN PREMIÈRE LIGNE.

Par Roland Pietrini

Le budget de nos Armées sur fond de renforcement des menaces et de la multiplication des crises est en augmentation depuis 2017. Selon monsieur Sébastien Cornu, ministre des Armées, au total, le budget de nos armées aura augmenté de 46 % entre 2017 et 2024 » et, depuis 2017, « les armées ont bénéficié d'une hausse cumulée de ses crédits de 52,5 milliards d'euros ».

Par ailleurs, depuis 2022, le ministère des Armées consacre 1 milliard d'euros par an à l'innovation de défense, le budget ayant augmenté de 38 % en 3 ans dans la loi de programmation militaire.

Le but de cet article est de faire le point sur les perspectives, tant en termes de capacité que d'innovation, non sans avoir rappelé la situation dans laquelle nous nous trouvons avant le redressement indispensable qui est en cours.

L'objectif pour nos armées est de se préparer à une guerre de haute intensité sans abandonner la lutte contre le terrorisme. Le récent conflit Israël- Hamas en démontre toute l'actualité, afin que nos armées, mais elles ne doivent pas être les seules, puissent à l'horizon 2030-2035 répondre à l'ensemble des défis qui nous font face.

UN ETAT DES LIEUX

Lors de son audition au Parlement mi-octobre 2019 dans le cadre du PLF 2020 concernant les forces armées, le chef d'état-major des armées (CEMA), le général d'armée François Lecointre avait exprimé ses craintes dans le domaine capacitaire et précisé que l'actuel modèle des armées n'est plus suffisant.

De réforme en réorganisation, « l'évolution des armées au cours du demi-siècle écoulé, a été emportée dans un courant continu, souvent chaotique, parfois brutal » ⁽¹⁾

La rupture géopolitique et les conflits en cours, Ukraine, Moyen- Orient (Israël – Hamas / Hezbollah), en Asie obligent à un besoin accru de vérité sur nos capacités réelles.

Ces capacités doivent être étudiées à l'aune de la réalité de notre positionnement et de nos engagements.

Seuls, nous ne pouvons rien !

La France, engagée au sein de l'Otan et liée par nos alliances, doit accepter le fait que nous ne sommes plus en mesure de mener seuls une opération majeure et que de manière concomitante, l'hypothèse selon laquelle nous serions seuls face à un ennemi qui nous menacerait directement sans menacer d'autres nations est peu probable.

Pouvons-nous raisonnablement imaginer dans les conditions actuelles une guerre entre la France et L'Allemagne, la France et la Belgique, ou même la France et la Russie ?

En revanche, un conflit généralisé entre l'OTAN et la Russie, la Chine et l'Occident, dans lequel la France serait engagée en coalition ne peut être exclu.

Bien d'autres scénarii peuvent être aussi envisagés, au Moyen-Orient, en Afrique ou au Maghreb, en Méditerranée ou dans l'océan Indien. Faut-il rappeler aussi que la France, qui possède le deuxième domaine maritime mondial, après les États-Unis, se doit de contrôler et de surveiller les espaces maritimes de plus de 10,2 millions de km², répartis sur tous les océans, qui sont autant d'enjeux économiques et stratégiques majeurs.

Il y a donc de fortes chances que dans le cas d'un engagement majeur, celui-ci se fasse au sein d'une alliance. Il ne faudrait pas non plus oublier les risques de guerre civile ou de lutte contre le terrorisme sur notre propre territoire dans lesquels nos armées seraient engagées.

15000 hommes seront mobilisés pour la sécurité des futurs jeux olympiques avec des capacités de sûreté aérienne renforcées, de luttes anti-drones, de vigilance anti-terrorismes y compris NRBC. La question des effectifs et de la gestion des ressources humaines sont déterminantes.

D'autre part, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, nous sommes la seule Nation en Europe à posséder en toute souveraineté une dissuasion nucléaire, tout en appartenant à l'OTAN. La dissuasion du Royaume-Uni étant en réalité sous tutelle, tout comme les Nations détentrices de moyens nucléaires de l'OTAN, qui sont sous double clé.



Une confrontation majeure en Europe, d'improbable est-elle devenue possible ?

En dépit de projections pessimistes sur l'avenir de la guerre Russo-ukrainienne qui nous implique directement, l'hypothèse d'une confrontation directe entre l'Europe et la Russie avec un engagement massif de l'Otan, paraît en 2024 de moins en moins crédible. Il faudrait pour cela que la Russie se sente suffisamment puissante pour porter la guerre au-delà de son engagement actuel en Ukraine, en commençant par les pays Baltes, la Finlande et la Pologne. Et quand bien-même cela serait le cas, qui peut croire en une telle escalade soudaine, alors que depuis février 2022, en dépit de l'engagement massif des Etats-Unis, de l'OTAN et de l'Europe, la Russie est restée face à l'Occident dans une attitude de menace maîtrisée ? En un mot, la Russie menace-t-elle directement nos frontières ?

La vigilance s'impose, mais si confrontation il y a, elle prendra plutôt d'autres formes dont la cyberguerre et la déstabilisation de nos démocraties, en profitant de nos faiblesses de plus en plus structurelles, et notre glissement vers une société ou les déséquilibres démographiques, sociologiques, religieux, culturels s'accroissent.

Il est bien connu que le poisson commence toujours à pourrir par la tête, ceux qui ont intérêt à nous soumettre, savent qu'une confrontation directe est inutile, il suffira d'attendre un peu... Ceux qui ont vécu l'effondrement de l'URSS, rêvent de voir le nôtre et considèrent que cela est sur la bonne voie...

Chacun jugera en raison de ses propres convictions. C'est pourquoi, une confrontation directe majeure en Europe paraît en l'état improbable. Cette analyse est en réalité, sans le dire, celle de nos dirigeants, ce qui explique un choix de cohérence plutôt que de massification.

Des Capacités augmentées sans la masse ?

Il n'est pas inutile de rappeler où nous étions pour comprendre où nous allons.

- La flotte des avions de l'armée de l'air a baissé de façon drastique : 420 avions de combat en 2007 et cible pour 2030, au mieux, 185 avions polyvalents. Le nombre d'avions de transport Atlas, sera de au moins 35 au lieu de 50.

- Concernant la flotte de la Marine nationale, la cible du nombre de frégates a diminué de 17 à 15, nous sommes passés de deux porte-avions à un seul,

ce qui pose la question de la **permanence à la mer** du groupe aéronaval.

- Concernant l'armée de terre et les blindés, 300 Jaguar remplaceront à l'horizon 2035 les 450 AMX10RC, Sagaie et autres VAB Hot. 109 pièces d'artillerie Caesar contre 600 en 2000. 180 chars Leclerc contre 460, 20 ans auparavant.

- Concernant les effectifs, nous sommes passés d'une armée de conscription à une armée professionnalisée qui tient désormais dans le stade de France.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PLATEFORMES EN DOTATIONS
DANS LES ARMÉES FRANÇAISES

	1991	2001	2021	2030
Chars de bataille	1 349	809	222	200
Avions de combat (Air + Marine)	686	374	254	225
Grands bâtiments de surface	37*	26*	19	19
Effectif militaire (et réservistes)	453 000 (420 000)	273 000 (420 000)	203 000 (41 000)	-

(*) Chiffres corrigés pour correspondre au même périmètre que celui retenu pour 2030.

Sources : IFRI, état-major de la Marine.

Depuis 1945, toutes les armées occidentales ont tenté de troquer du volume de forces contre de la technologie dans le cadre d'une stratégie de compensation (offset strategy) visant à réduire les forces conventionnelles au profit du nucléaire (doctrine du New Look mise en œuvre dès 1952 par Eisenhower).

Ces quelques exemples en illustrent les effets, on pourrait les multiplier à l'envie, ils montrent que l'idée selon laquelle l'augmentation de l'efficacité pallie le manque de masse a servi depuis des années à justifier des budgets revus sans cesse à la baisse. Les 413 milliards votés jusqu'en 2030, suffiront à peine à réparer ce qui a été détruit.

Des propositions

Il n'est pas inutile de faire référence au rapport d'information N° 5054 du 17 février 2022 de l'Assemblée nationale qui avait élaboré une liste de propositions, certaines ont été retenues par le chef des Armées et le gouvernement, d'autres non, le lecteur pourra s'amuser à les lister. (3)

1. – Élaborer un nouveau livre blanc, et plus généralement doter la France d'une grande stratégie intégrée.

2. – Conserver l'objectif d'un modèle d'armée cohérent, crédible, permettant d'être nation-cadre, et la priorité au maintien de la supériorité informationnelle.



3. – Développer une politique ambitieuse d'interopérabilité, en utilisant l'intelligence artificielle pour favoriser l'échange de données, en organisant davantage d'exercices interalliés, en recherchant la participation de nos alliés européens à nos opérations, en assurant une veille juridique et technologique, en particulier à l'égard des États-Unis pour anticiper les évolutions capacitaires.
4. – Consentir un effort financier immédiat pour :
 - la reconstitution des stocks de munitions et des stocks initiaux de projection ;
 - l'entraînement et la numérisation des soutiens ;
 - les infrastructures numériques ;
 - la constitution de « plots » prépositionnés d'équipements pour les forces terrestres.
5. – Honorer le socle d'emplois militaires dans les services de soutien.
6. – Intégrer les soutiens aux prochains exercices interarmées de grande ampleur comme Orion 2023.
7. – Poursuivre le renouvellement des deux composantes de la dissuasion.
8. – Augmenter le format de l'aviation de chasse à 215 appareils et porter le nombre de ravitailleurs à 22.
9. – Porter à 18 le nombre de frégates de premier rang en s'appuyant sur le programme européen European Patrol Corvette.
10. – Utiliser tout le potentiel de la robotisation pour acquérir de la masse en poursuivant le développement des drones terrestres, aériens et de surface et en facilitant la qualification des drones aériens embarqués.
11. – Développer une large gamme de systèmes de lutte anti-drones pour les forces terrestres et les forces aériennes, permettant un équilibre entre rusticité et haute technologie.
12. – Planifier la prise en charge de blessés en nombre avec les hôpitaux civils et organiser des exercices, par exemple en marge d'Orion 2023.
13. – Renforcer les capacités nécessaires à la défense sol-air basse altitude (radars, systèmes d'armes sol-air).
14. – Préparer le renouvellement du segment lourd et la robotisation des forces terrestres.
15. – Renforcer les capacités de frappes dans la profondeur.
16. – Se préparer à combler les lacunes du génie, notamment divisionnaire.
17. – Reconstituer le système d'armes du maintenancier (dépanneur Leclerc, porteur polyvalent lourd de dépannage, magasins, des conteneurs mobiles).
18. – Devenir une puissance militaire spatiale de premier rang en poursuivant la recherche de redondance grâce au secteur civil et le développement de patrouilleurs spatiaux.
19. – Créer une cellule à vocation interministérielle chargée de planifier une remontée en puissance de l'industrie de défense et un passage en économie de guerre, avec la direction générale de l'armement, et pré-contractualiser sur la base de scénarios.
20. – Lancer un appel d'offres pour la constitution d'opérateurs privés de stockage stratégiques mutualisés (dont poudre, composants électroniques, produits de santé, produits alimentaires de base) avec la garantie de l'État.
21. – Engager, dès le début de la prochaine législature, des missions d'information sur les relations civilo-militaires, la guerre cognitive, les sociétés militaires privées, les conditions de la décentralisation de la prise d'initiative dans les armées.
22. – Susciter une réflexion au niveau européen sur la lutte contre les lois extraterritoriales ainsi que sur l'amélioration du droit des affaires européen et la constitution de stocks stratégiques.
23. – Appuyer la politique promue par le commissaire en charge de l'industrie et de la défense d'augmenter la part de semi-conducteurs produits en Europe.
24. – Créer une cellule chargée spécifiquement de suivre et d'influencer les processus d'élaboration des normes internationales susceptibles d'affecter la défense.
25. – Encourager le développement de capacités de transport stratégique au niveau européen, notamment le projet d'avion-cargo européen.
26. – Renouveler la défense opérationnelle du territoire en s'appuyant davantage sur les réserves.
27. – Poursuivre la rénovation de la formation militaire supérieure en développant les compétences juridiques.
28. – Compléter la formation éthique et historique des soldats pour mieux les préparer à des conflits plus durs.
29. – Protéger les familles de militaires contre la désinformation, en s'inspirant des pratiques en vigueur dans les forces spéciales, en particulier en développant le lien entre les bureaux « environnement humain » et les familles.
30. – Créer des mécanismes de solidarité par bassins géographiques, anticiper des dispositifs de prise en charge des enfants en urgence pour les couples de militaires.
31. – Conforter les forces morales en renforçant les représentations populaires des armées et des conflits futurs, en poursuivant les efforts en faveur du renforcement du lien armées-Nation et en formant effectivement les professeurs aux enjeux de défense.
32. – Encourager la montée en puissance du SNU financé par des moyens ad hoc et capitaliser sur son potentiel de sensibilisation de la jeunesse aux enjeux de Défense.



En réalité, qu'il s'agisse du bilan, de l'état de nos armées, de nos déficits capacitaires, tout a été maintes fois dit ou écrit, nous sommes devant un état de faits parfaitement connu. Il suffit d'en rappeler l'essentiel.

« **L'armée de Terre** qui comptait quinze divisions à la fin de la Guerre froide, soit environ 300 000 militaires, n'a plus que l'équivalent de deux divisions concentrées sur le segment médian, c'est-à-dire polyvalentes, capables de survivre dans un environnement contesté mais suffisamment légères pour demeurer expéditionnaires.

Dès la fin de la Guerre froide, ses capacités de feux dans la profondeur ont été réduites, tout comme ses capacités de défense sol-air ou son génie divisionnaire. Ses capacités de guerre électroniques sont logiquement faibles après des années de combat face à des adversaires ne disposant pas de moyens sophistiqués. Mais le retour de la haute intensité repose avec acuité la question de la suffisance de ces moyens. Dans le Haut-Karabakh, en effet, « *les Arméniens ont perdu 220 chars dans le conflit, soit rigoureusement notre parc de Leclerc. 170 lance-roquettes ont été détruits. Nous en avons 13* ». (9 actuellement)

« Outre l'évolution du contexte géostratégique, la réduction des flottes de **l'armée de l'Air** a aussi été rendue nécessaire par la progression moyenne du coût des avions, estimé entre 3 et 5 % au-dessus de l'inflation. Plus les appareils sont sophistiqués, plus leur coût augmente, plus les acquisitions sont réduites, ce qui renchérit encore leur développement faute d'économies d'échelle. La célèbre loi d'Augustine⁽⁴⁾ consiste à démontrer qu'en extrapolant le coût exponentiel des acquisitions et de l'entretien, on découvre qu'en 2054 la courbe du coût d'un avion rejoindra celle du budget. Ainsi, au rythme actuel, le budget de la défense entier ne permettra d'acheter [en 2054] qu'un seul avion tactique.

Le nombre d'avions disponibles est encore limité par l'indisponibilité des appareils en maintenance ou l'attrition normale (les accidents divers), en partie incompressible, et par la mutualisation des fonctions. Selon l'ancien commandant des FAS, avec 117 Rafale et un taux de disponibilité qui peut difficilement dépasser 0,7, l'armée de l'Air et de l'espace n'a en réalité que 80 avions de chasse « bons de guerre ».

Les forces navales ont été considérablement réduites

depuis 1985, le nombre de marins passant de 75 000 à 35 000 environ et la flotte se réduisant de 147 vaisseaux à 80 aujourd'hui. La priorité a été conférée à des grands programmes d'armement comme le porte-avions ou les sous-marins et au maintien d'une capacité crédible de guerre sous-marine.

Des perspectives nouvelles

Ce bilan particulièrement négatif ne saurait faire oublier cependant des perspectives d'amélioration encourageantes, à la fois en raison d'une prise de conscience réelle et objective, comme nous venons de le voir, mais aussi par le fait que depuis 2017, les budgets ont été réellement respectés, ce qui oblige à ne pas céder à des procès d'intention.

Même si on peut déplorer que cela est insuffisant, la volonté existe, et cela est positif.

Des progrès indéniables

Tout d'abord, la France possède un outil industriel performant qui se situe dans le domaine de BITD parmi les meilleurs au monde.

Nous maîtrisons le nucléaire militaire, nous sommes les seuls en Europe à posséder en toute souveraineté un porte-avions et des sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire, une force de dissuasion crédible avec deux composantes sous-marine et aérienne. Une capacité de production d'avions parmi les plus avancées au monde.

Mais aussi, des moyens satellitaires extrêmement performants avec des lanceurs qui le sont tout autant. « La France dispose en effet de plateformes de renseignement électromagnétique lui permettant de localiser les adversaires et les émetteurs radars (depuis le retrait des Transall Gabriel, il s'agit essentiellement de capacités satellitaires et du navire de renseignement Dupuy-de-Lôme), de capacités d'imagerie satellitaire ou de reconnaissance optique de haute altitude (avions de reconnaissance, quelques drones Reaper) et de munitions guidées (missiles de croisière, bombes guidées) bien qu'en petit nombre »

Mais surtout, et ce n'est pas le moindre des avantages, « L'armée française est enfin considérée à bon droit comme l'une des plus aguerries du monde occidental, notamment grâce à la variété et à la fréquence de ses engagements depuis plus de vingt ans, en Afghanistan,



en Syrie, en Libye, au Sahel, au Liban, dans le ciel des États baltes ou au sol, à Tapa, dans le golfe d'Aden, mais aussi en France, dans le cadre de l'opération Sentinelle ou dans le cadre de l'opération Harpie pour lutter contre l'orpaillage illégal en Guyane »

Il faut le redire, nous avons un corps d'officiers et de sous-officiers remarquables avec des outils de formation à la hauteur. Enfin, nos forces spéciales et de renseignement sont parmi les meilleures au monde, un effort particulier, y compris pour la DGSE, est acté dans la future loi de programmation.

L'armée française, il faut le rappeler, est une armée d'emploi, contrairement à beaucoup d'autres, notamment en Europe, qui alignent des parcs de matériels conséquents mais qui n'ont jusqu'à ce jour jamais été employés en condition réelle sur aucun terrain, ce dont il faut se réjouir, mais qui pose tout de même un problème pour celles-ci en termes d'emploi et d'expérience. Les Armées allemandes en sont un exemple, elles ne sont pas les seules.

La cohérence sans l'abondance ?

Pour l'armée de terre particulièrement, dans le secteur médian, nous construisons un outil innovant et pris en compte des besoins nouveaux.

Le système Scorpion et le combat collaboratif permet de détecter et de traiter des objectifs ennemis et de suivre une situation en temps réel. Cela a pour conséquence d'accélérer la manœuvre, de diluer les unités de combat dans l'espace, de coordonner les actions, d'avoir une connaissance fine de la situation ami et du suivi de la situation ennemi afin d'avoir un temps d'avance.

Le fait de pouvoir traiter un ennemi sans se dévoiler, par TAVD, (tir au-delà de la vue directe) par l'artillerie ou des munitions téléopérés, illuminé par un autre engin ou par un drone, permet de ménager un effet de surprise en donnant l'ascendant. À titre d'exemple, les 106 VOA (véhicules d'observation d'artillerie sur Griffon) qui équiperont les forces vont éclairer les unités de l'avant jusqu'à 50 km et avec l'infovalorisation Scorpion les informations recueillies pourront être exploitées par l'ensemble des unités. C'est une véritable plus-value.



Jaguar en Essai à la DGA, canon de 40 stabilisé et missiles

Les brigades d'infanterie évoluent aussi vers une polyvalence renforcée. Les brigades de décision seront équipées de chars Leclerc XLR (dans l'attente du MGCS ou d'une solution intermédiaire tel que le char E-MBT, développé par Krauss-Maffei Wegmann et Nexter dans le cadre de leur co-entreprise KNDS) et de VBCI. Le retour des mortiers de 120 dans les régiments d'infanterie équipés de Jaguar et de Griffon ou de Jaguar et de Serval pour la 9^e BIMA, la 11^e BP et la 27^e BA. Mais l'organisation en deux divisions à 3 brigades est amenée à évoluer. Outre les deux brigades renseignement et forces spéciales, deux brigades d'appui supplémentaires sont créées, la cyberdéfense est devenue une subdivision d'arme à part entière.

La future division modèle « Scorpion » sera une grande unité totalement interarmes d'un effectif d'environ 25 000 hommes. Elle comportera trois régiments endivisionnés (un régiment du génie, un régiment d'artillerie et un régiment spécialisé) et encadrera trois brigades (une brigade blindée, une brigade médiane et une brigade légère). Les deux divisions regroupent ainsi un total de six brigades et de six régiments endivisionnés. La tendance va vers une interarmisation de plus en plus poussée.



Les brigades interarmes seront, elles aussi, densifiées. Chaque brigade est constituée de six à huit régiments (cavalerie, infanterie, artillerie, génie et train et surtout une logistique dimensionnée aux besoins et non l'inverse) et d'un état-major (deux en miroir) auquel est rattaché une compagnie de commandement et de transmissions ainsi qu'un centre de formation initiale militaire. Le combat moderne impose une mobilité accrue des états-majors de brigade, leur dédoublement est rendu désormais possible par le maillage et la sécurité des transmissions entièrement sous protection. Il n'en demeure pas moins que le fonctionnement en mode dégradé fait partie de l'entraînement, mais cela est vrai pour les trois armées, la perte d'un ou de deux satellites est toujours possible et la protection contre les ECME et brouillage des communications adverse seront effectifs par des unités dédiées.

La 4^{ème} brigade d'aérocombat regroupant trois des quatre régiments d'hélicoptères de l'Armée de terre et une compagnie de commandement et de transmissions est placée sous la subordination du commandement de l'aviation légère de l'Armée de terre. Le Tigre porté au standard MK2+, le TTH Caïman et la Gazelle, dans l'attente de son remplacement par le H160 Guépard, formeront l'essentiel de son équipement. Le 4^{ème} régiment d'hélicoptères des forces spéciales, recevra ses premiers Caïman FS à partir de 2025.

Objectivement, en faisant abstraction de l'absence d'hélicoptères lourds pour des raisons complexes qui demanderaient un long développement, la brigade d'aérocombat reste un moyen souple et puissant envié par l'ensemble de nos alliés.

Le 61^{ème} régiment d'artillerie de Chaumont sera doté de drones Patroller. Le ministre des armées a indiqué que « au-delà même de l'aéronef et de son système, on va financer en plus des blocs qui permettent de faire soit du renseignement, soit de l'appui feu ». Le Patroller peut voler jusqu'à 6.000 m d'altitude et dispose d'une autonomie en vol de 15 heures. Affichant une masse d'une tonne et une envergure de 18 m, sa vitesse en mission avoisine généralement les 130 km/h. Le drone est piloté à distance depuis le sol par cinq opérateurs. Son rayon d'action avoisine les 200 km, le double avec une équipe relai. Le couplage Patroller et frappe dans la profondeur donnera à l'armée de terre une capacité nouvelle. C'est aussi un élément de renseignement majeur pour l'armée de terre.



Patroller

Les autres commandements du niveau divisionnaire regroupent les unités (régiments et écoles) d'une même spécialité.

Les régiments stationnés en outre-mer seront renforcés de moyens interarmés.

La dimension dronisation est non seulement confirmée mais se traduit dans les faits. Désormais, voir loin et détruire l'ennemi dans la profondeur est une nécessité. Cela sera rendu possible dès 2030-35, « Il est important de renforcer cette capacité de feux dans la profondeur et c'est pour cette raison que, dès 2024, lors de la réorganisation de l'armée de Terre, nous allons créer une brigade d'artillerie qui aura, sans avoir de régiments supplémentaires à ce stade, à assurer le commandement des régiments directement placés sous les ordres des divisions », a indiqué récemment le CEMAT, le général Schill.

Cette brigade (EM à Lyon) aura commandement sur les neuf régiments d'artillerie [RA] de l'armée de Terre en comptant probablement le 17^e groupe d'artillerie, le 61^e RA avec ses drones et le 28^e groupe géographique placé sous l'autorité de la Brigade de renseignement terre.

Cette dronisation-robotisation avec l'intégration de munitions téléopérées, (drones agressifs) de l'armée de terre deviendra une réalité, les appuis artillerie - génie font d'ores déjà partie des capacités dès 2024 avec la première brigade Scorpion équipée qui sera la 6^{ème} BLB.

Le renouvellement des matériels est en cours. En 2030, l'armée de terre comptera : 1872 véhicules blindés Griffon, 54 MEPAC (Mortier sur Griffon), 2038 Serval (équivalent de Griffon pour les brigades légères) 200 chars Leclerc, 109 système Caesar, 67 Hélicoptères de combat Tigre revalorisés et 90 hélicoptères de transport NH 90, pour ne citer que certains matériels majeurs.



Griffon MEPAC (mortier de 120 érectile sous blindage)

Mais surtout, la logistique dans son ensemble, l'approvisionnement en munitions et missiles, ont été pris en compte.

Les drones et les munitions téléopérées avec les deux systèmes en cours de développement, Colibri et Larinae avec Sphynx, DARD, Stryx et MUTANT, qui seront des drones réutilisables pour certains capables de détruire dans la frange des 1km à 50 km tout objectif ennemi décelé, infanterie ou blindés sont en cours d'élaboration.

Les unités seront aussi équipées de matériels de protection anti-drones et anti- MTO adverses, soit par brouillage, soit par destruction directe, un projet de Serval LAD équipé d'un radar et d'un canon de 30mm est à l'étude.

Le génie (appui, franchissement, mobilité et contre-mobilité) et l'artillerie sol-air mise sous blindage se verront enfin renforcés. La logistique de l'avant entièrement repensée intégrera une nouvelle

conception de la manœuvre, plus diluée dans l'espace et sur des axes sécurisés.

C'est cela la cohérence, on pourra toujours discuter de l'abondance, mais selon les propos du ministre et de l'Etat-major, il ne servirait à rien de réfléchir en termes de parc, si celui-ci ne se traduisait pas en réalité sur le terrain.

Je n'évoquerai que succinctement les perspectives de l'Armée de l'air et de l'espace et de la Marine qui sont au dehors de mon domaine réel de compétence.

L'Armée de l'air et de l'espace entrera dans le combat

du futur. Le Rafale F5 (en attendant le SCAF) sera un avion très différent par rapport aux standards actuels [F3R et F4] dans la mesure où il devra être en mesure d'emporter le futur missile à capacité nucléaire ASN4G. Mais pas seulement, car il devra être capable de traiter « d'énormes volumes de données », ce qui nécessitera un câblage en fibre optique que les versions actuelles « ne sont pas capables de supporter », a récemment expliqué le général Stéphane Mille, le chef d'état-major de l'AAE. En outre, et comme le prévoit la LPM 2024-30, il sera accompagné par un drone de combat issu du programme nEUROn, dirigé par Dassault Aviation.⁽⁶⁾



Rafale et nEUROn

L'association Rafale et nEUROn est un saut vers le 22ème siècle et révolutionnera le combat aérien, la France (Dassault), il faut s'en féliciter, n'a pas raté ce virage essentiel pour l'avenir.

Le nEUROn pourra détecter, localiser et reconnaître en toute autonomie ou en parfaite symbiose avec le Rafale des cibles au sol sans être détecté et les traiter par un armement air-sol à partir d'une soute interne, préfigurant ainsi le système SCAF « système de systèmes » dont le cœur est un avion de combat multirôles de nouvelle génération couplé à des drones. Les plus petits pourront peser de 100 à 200 kilos et seront en mesure de voler en meute ou en essaim. Ils seront notamment utilisés pour la saturation des défenses, pour l'ISR (Intelligence, Surveillance et Reconnaissance) et pour la guerre électronique. Le rafale F5 associé au nEUROn pourra éventuellement compléter ou se substituer au SCAF, si le programme ne va pas à son terme.

Le tout Rafale attendra 2035 mais l'équipement en munitions et missiles est réellement renforcé. Par ailleurs, 67 nacelles optroniques TALIOS, renforceront les capacités du Rafale. La nacelle TALIOS [TArgeting Long-range Identification Optronics System – système optronique d'identification et de ciblage à longue distance] marque un bond capacitair, grâce à ses



capteurs électro-optiques et infrarouges de haute résolution hautement performants. Elle permet ainsi d'effectuer des frappes à longue portée et de mener parallèlement des missions de reconnaissance, les informations qu'elle collecte étant transmises en temps réel. Enfin, son système de maintenance prédictive SmartFleet augmente son taux de disponibilité.⁽⁷⁾

Pour la Marine, le format reste le même et a été décrit précédemment, si on peut regretter certains choix d'économie discutables notamment, celui concernant les 3 frégates de classe Lafayette qui seront équipées d'un sonar performant tout en faisant l'impasse sur son armement en lance-torpilles mais surtout sans possibilité pour l'hélicoptère embarqué d'en être armé, faute d'avoir prévu leur stockage.

La commande récente de 7 patrouilleurs de haute mer sur les 10 prévus, en remplacement des corvettes A69 déclassées et hors d'âge et de la perspective de commande 6 destroyers pour remplacer les 6 frégates légères ayant pour base nos territoires ultra-marins sont de bonne augure.



Slamf

Le remplacement pour la lutte anti-mines par le SLAMF, un système extrêmement novateur, constitué de drones navals de surface et de drones sous-marins, des bâtiments de surface porteurs (bâtiments de guerre des mines), des bâtiments pour plongeurs démineurs ainsi que le renouvellement du système d'exploitation des données de guerre des mines et la prise en compte de la lutte dans les grands fonds.

La Marine tout comme les trois autres Armées sera sans nul doute plus performante en 2035 qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Une conclusion relativement optimiste

Entre innovation, performance, renforcement de la production industrielle (appelé à tort économie de guerre) et constitution de stocks (munitions, pièces détachées), la cohérence est désormais le mot fort qu'il convient d'utiliser.

Dans un contexte géopolitique évolutif, la cohérence consiste à changer les priorités. La volonté est de mettre en adéquation les moyens visibles et les moyens moins visibles mais essentiels.

À quoi servirait-il de posséder en parc 600 chars de combat si nous étions incapables de former 600 équipages, de les armer, de les entraîner, de les soutenir. Certaines marines en Europe possèdent des frégates sans équipages et le souci des ressources humaines pour tous est devenu majeur.

Il n'en demeure pas moins que le volume, l'endurance et la résilience devront faire l'objet dans un second temps d'un effort, mais il faut reconnaître qu'il était impossible de combler en deux lois de programmation, les trente années de restriction et de coupes. Si cet effort est maintenu, à l'issue des 7 prochaines années, alors nous aurons, sans nul doute, reconstitué un outil à la hauteur de nos besoins, prêt à répondre à la multitude des menaces extérieures.

Il faut le dire, pour la première fois depuis des décennies, une nouvelle loi de programmation militaire a été élaborée alors que celle qu'elle remplace a été totalement exécutée. Après la « réparation » toujours en cours, viendra le temps de la « transformation ».

Je rejoins ainsi cette idée développée dans un article de l'institut Montaigne et de la fondation pour la recherche stratégique : « Il est heureux que la défense puisse faire ainsi l'objet d'une constance rare dans les politiques publiques. »⁽⁸⁾

Il faut en saluer l'augure en ces temps qui s'annoncent si difficiles.



RÉFÉRENCES ARTICLE

(1) 1962-2012 : l'armée de terre en quête de cohérence Jean-René Bachelet, dans Inflexions 2012/3 (N° 21), pages 97 à 112 - <https://www.cairn.info/revue-inflexions-2012-3.htm>

(2) Porte-avions Charles de Gaulle : et après ? - Sénat (senat.fr)
https://www.senat.fr/rap/r19-559/r19-559_mono.html

(3) assemblee-nationale.fr/dyn/opendata/RINFANR5L15B5054.html

(4) La nature cyclique des dépenses d'équipement, conjuguée à une inflation des prix militaires et des révisions d'acquisitions, soulève une question déjà abordée aux Etats-Unis sous le nom de loi d'Augustine. La loi d'Augustine, du nom de l'ancien directeur de Lockheed Martin et ancien secrétaire de l'US Army dans les années 1970, Norman Augustine, désigne tout simplement l'augmentation non contrôlée du coût d'acquisition des systèmes d'armes alors que les budgets de défense suivent une tendance haussière moins rapide voire stable (en euros constants). Norman Augustine résumait cette situation dans le cas américain en déclarant que « le coût unitaire des produits aéronautiques militaires a crû à un rythme étonnant et intenable tout au long de l'histoire. Considérons l'exemple des avions tactiques. Comparant l'évolution du coût unitaire par rapport au temps, [...] nous observons que le coût d'un avion tactique a été multiplié en moyenne par 4 tous les dix ans. En extrapolant le budget de la défense selon les tendances de ce siècle, on découvre qu'en 2054 la courbe du coût d'un avion rejoindra celle du budget. Ainsi, au rythme actuel, le budget de la défense entier ne permettra d'acheter [en 2054] qu'un seul avion tactique ».

(5) La cohérence sans l'abondance ? La nouvelle programmation militaire se dessine :: Note de la FRS :: Fondation pour la Recherche Stratégique :: FRS (frstrategie.org)
<https://www.frstrategie.org/publications/notes/coherence-sans-abondance-nouvelle-programmation-militaire-se-dessine-2023>

(6) Le drone associé au Rafale F5 sera la « pierre angulaire du traitement » des systèmes anti-aériens adverses - Zone Militaire (opex360.com)
<https://www.opex360.com/2023/11/25/le-drone-associe-au-rafale-f5-sera-la-pierre-angulaire-du-traitement-des-systemes-anti-aeriens-adverses/>

(7) Le Rafale F5 sera équipé du « POD TR », qui fusionnera les capacités des nacelles TALIOS et RECO NG - Zone Militaire (opex360.com)
<https://www.opex360.com/2023/06/10/le-rafale-f5-sera-equipe-du-pod-tr-qui-fusionnera-les-capacites-des-nacelles-talios-et-reco-ng/>

(8) La cohérence sans l'abondance ? La nouvelle programmation militaire se dessine La cohérence sans l'abondance ? La nouvelle programmation militaire se dessine :: Note de la FRS :: Fondation pour la Recherche Stratégique :: FRS (frstrategie.org)
<https://www.frstrategie.org/publications/notes/coherence-sans-abondance-nouvelle-programmation-militaire-se-dessine-2023>



CATASTROPHE D'ORIGINE NATURELLE

Par le Général (2s) Jean Théveny



Depuis la nuit des temps, chaque fois que notre terre secoue ses habitants ou que les eaux en submergent un grand nombre, on se contente d'envoyer des condoléances attristées à l'attention des victimes qui demeurent conscientes ou plus souvent à celle des gouvernements dans un but politique. Avec la multiplication inexorable de l'espèce humaine, les mégalopoles s'étendent à l'infini et chaque secousse tue, immédiatement ou en indirect, un nombre toujours plus nombreux de victimes ; pourtant, et en dépit de l'existence d'organisations internationales fort coûteuses d'entretien, on se contente toujours de condoléances et d'envoi de surplus divers afin de prouver notre empathie, et des familles brisées, avec enfants, sont condamnées à végéter dans la nature en attendant que les responsables de leur pays aient pu réunir les moyens de les secourir. C'est affligeant.

Précisons d'emblée qu'aucun Etat au monde n'est capable d'intervenir immédiatement sur une catastrophe majeure avec des moyens humains et matériels adaptés et suffisants. Les séismes qui ont détruit des villes turques et syriennes et, tout dernièrement marocaines, en est la preuve et on doit se souvenir que les USA, l'Etat qui dispose d'un maximum de moyens, a considérablement piétiné lors de la submersion de la Nouvelle Orléans. Signalons aussi que les interventions menées par des pays tiers dans la plus grande désorganisation possible visent le plus souvent à enrichir leur mérite international ; l'envoi en nombre de secouristes correspond aux besoins médiatiques et, si le monde entier verse une larme de compassion lorsqu'un enfant est tiré des décombres sous les caméras, le même monde se désintéresse

absolument des centaines d'enfants qui vont mourir faute d'eau potable, de nourriture adaptée, de soins médicaux et psychologiques ou terrassés par une maladie épidémique toujours à l'affût d'une population affaiblie par l'épreuve. Cherchez l'erreur.

Si une organisation internationale peut être utile, c'est bien dans ce domaine précis dans la mesure où il ne peut être contesté par aucun Etat membre ; elle serait de toute façon plus efficace que les casques bleus déployés partout avec des résultats déplorables. Les opérations indispensables à effectuer, tant en amont qu'en aval de la catastrophe, sont multiples et complexes. Elles exigent donc une gouvernance avec compétences internationales.

Chaque Etat de la planète devrait posséder, sous la responsabilité de son gouvernement, un organisme capable de prévoir le déploiement de moyens internationaux autour des secteurs potentiellement menacés avec aéroports, axes de circulation (routes et ouvrages d'art), points d'eau, sources d'énergie et surfaces disponibles. Un état des citoyens compétents en langues étrangères devrait également permettre de distribuer des interprètes à chaque pays participant. Notons également que l'important volet de la protection du secteur et du maintien de l'ordre ne peut être dévolu qu'au pays victime, puisque tous les Etats sont capables de déployer des unités de police et militaires et que cette prestation correspond à une marque de souveraineté qu'il est indispensable de respecter.

C'est ici l'occasion d'une importante remarque. Ce projet ne pourra aboutir que sous les auspices de l'ONU afin de protéger l'état sinistré de toute ingérence qui serait susceptible de lui nuire. Dans notre monde, tout se paie, surtout l'humanitaire ; les ONG sont devenues des sociétés financières qui luttent pour obtenir des parts de gâteau et les Etat n'interviennent que contre des dividendes politiques et/ou commerciaux. Le Maroc a refusé le plus grand nombre des propositions d'aides étatiques, dont celles de la France, dans le but d'éviter sur son territoire le déploiement de drapeaux peu appréciés et des moralisations déplacées. Même avec ces précautions, il n'a pu empêcher un grand nombre de médias français d'insulter le roi pour ne pas s'être précipité sur les lieux du sinistre, spécialité des



gouvernants français destinée à soigner leur popularité tout en envahissant avec des forces de police, des voitures et des hélicoptères un secteur dévasté qui réclame d'autres moyens plus adaptés. Seule l'ONU peut garantir une neutralité avec obligation pour les différents contingents d'arborer ses couleurs à l'exception de toutes autres.

La préparation et la mise en œuvre des moyens d'intervention doivent être distribuées à tous les Etats de la planète en fonction de leurs richesses et de leurs possibilités. Il serait souhaitable de concevoir cette répartition par nature de prestation : implantation de logements provisoires, fourniture et distribution d'eau potable et d'électricité, sanitaires et traitement des déchets, fournitures alimentaires avec préparation et distribution, hôpitaux et santé publique, secouristes, transports, génie civil etc. La spécialisation par Etat permet de susciter la recherche technologique toujours susceptible d'améliorer les prestations. Tous ces moyens doivent être disponibles en permanence et les départs sur site doivent avoir lieu dès le lendemain de l'évènement selon un ordre déterminé à l'avance. Evidemment, les habitants encore valides du secteur sinistré seront employés en fonction de leur expérience et payés selon les cours du pays afin de leur accorder une autonomie durant la période consacrée aux secours.

Dès la catastrophe survenue (donc dans les heures qui suivent), un état-major de crise doit être déployé sur les lieux, dirigé par un responsable international compétent qui demeurera le patron des opérations toute la durée de l'intervention. Il doit être accueilli par un délégué du gouvernement concerné qui sera officiellement son adjoint, tant pour des raisons diplomatiques que pratiques ; ce dernier sera toujours responsable de la sécurité et chef des forces de l'ordre

(cf. ci-dessus). Le premier travail de cet élément précurseur consistera à reconnaître les lieux du sinistre et les possibilités offertes par les environs afin d'organiser les interventions et implantations diverses. C'est lui qui devra réguler les liaisons aériennes avec les intervenants de chaque pays en fonction des possibilités locales. Pendant ce temps, les éléments d'intervention se réunissent dans chaque pays participant et veillent à charger avions et bateaux.

Ce modeste article ne peut en aucun cas développer les multiples moyens nécessaires pour maîtriser une situation extrême dont beaucoup échappent certainement à l'auteur et qui doivent recevoir une adaptation selon les circonstances. Par exemple, l'élément santé ne se limite pas aux postes de secours et aux hôpitaux déployés sur les lieux du sinistre ou à proximité et qui ne peuvent soigner que les traumatismes et pathologies classiques ; des moyens d'évacuation sanitaires légers (hélicoptères pour les hôpitaux du pays) ou lourds (avions pour les hôpitaux étrangers) seront nécessaires ; un ravitaillement santé permanent et adapté doit être assuré, le traitement des cadavres géré selon les usages locaux afin d'éviter tout développement de contamination et les populations sinistrées doivent être suivies dans le temps, même dépourvues de blessures physiques. L'intervention internationale a pour mission principale d'apporter au plus vite tous les moyens nécessaires aux secours d'urgence ainsi qu'à la survie des populations sinistrées. Elle doit se poursuivre aussi longtemps que nécessaire mais ne participe pas aux reconstructions ; son utilité première se situe au cours des semaines qui suivent la catastrophe, les secouristes sont rapatriés les premiers, lorsque la fouille des décombres est jugée achevée, et les autres éléments demeurent tant que leurs prestations sont nécessaires.



Il sera aussi important d'éviter la multiplication des visiteurs non utiles sur site ; les journalistes doivent être strictement accrédités et limités et tous les autres sont bloqués par les forces de sécurité. Le but est d'éviter que la multiplication des parasites vienne entraver ou limiter les moyens mis en œuvre pour les sinistrés et les véritables intervenants. En revanche, cette disposition impose l'existence de moyens de transmissions adaptés pour permettre aux sinistrés de rejoindre leurs familles.

Il est également nécessaire de comprendre que ce type d'intervention ne peut en aucun cas concerner un pays en guerre, interne ou externe, comme c'est le cas de la Syrie. La sécurité des intervenants internationaux, tous désarmés, est primordiale et une telle hypothèse ne pourrait être réalisée que sur demande de l'ensemble des belligérants et après évacuation complète de tous les combattants sur site, remplacés dans ce cas par une force internationale officiellement pourvue d'une mission de combat en cas de dérapage. Autant dire que cette option ne peut pratiquement pas être envisagée.

Chaque catastrophe apporte son lot d'horreurs ; elles sont inévitables puisqu'on ne pourra jamais maîtriser la nature, mais leurs conséquences directes et indirectes peuvent être amoindries ou même évitées. C'est exaspérant de constater qu'à chaque occasion, les gouvernements locaux pataugent lamentablement alors que de nombreux pays regorgent de moyens inemployés, faute de volonté ou, plus simplement, d'organisation ; les querelles politiques sont également discriminantes. C'est pourtant là un sujet qui intéresse tous les humains de la terre et que nulle conception

philosophique, politique ou religieuse ne peut contester. Alors, la question demeure : que faut-il faire pour que cette amélioration évidente et finalement peu coûteuse si imputée à tous les pays de la planète soit enfin prise en compte ?

Par malheur, il se trouve que l'ONU est submergée par d'autres dossiers beaucoup plus importants. Actuellement, Israël qui a l'audace de vouloir restreindre le génocide qui lui est imposé par les Palestiniens, est tancé par l'ONU qui lui ordonne de se montrer plus coopératif ; Il y a aussi les Arméniens qui voudraient, on se demande pourquoi, empêcher le nettoyage ethnique perpétré par les Azéris et que l'ONU doit mettre au pas. Il y avait aussi la guerre d'extermination menée par la Russie en Ukraine, mais l'ONU a rapidement conclu que les deux belligérants étaient trop chrétiens pour être honnêtes et s'en désintéresse. Compte tenu de l'importance de ces non interventions, vous pensez bien que le sort des victimes de catastrophes naturelles importe peu.



CORRUPTION ? NON, DISSUASION

Par Edouard Valensi, (Asie 21)

Ce serait faire preuve de complaisance à l'égard du régime chinois que d'accepter de croire que c'est pour des faits de corruption que tout l'état-major des forces stratégiques de missiles, la Rocket Force, a soudain disparu. L'éclat donné à la prise de fonction de ses successeurs en présence de Xi Jinping force à regarder au-delà de la corruption pour trouver une explication à ces sanctions. Ce pourrait être des imprudences du commandement de la Rocket Force qui toucheraient à la politique internationale, des transferts technologiques inconsidérés qui ont permis à la RPDC de disposer de forces stratégiques au bout seulement de quelques petites années. Des forces qui l'ont mise en capacité de faire monter la tension de toute la région et d'être à l'origine de sa déstabilisation, ce que Pékin déplore. Un enchaînement d'erreurs que Xi Jinping vient de sanctionner.

Li Yuchao (李玉超) : chef de la Rocket Force

Liu Guangbin (刘光斌) : adjoint de Li Yuchao

PLARF : People's Liberation Army Rocket Force – Force des missiles de l'Armée populaire de libération

RPDC : république populaire démocratique de Corée

Wang Houbin (王厚斌) : anciennement commandant adjoint de la marine, nouveau commandant de la Rocket Force

Xu Xisheng : nouveau commissaire politique

Zhang Zhenzhong (张振中) : commissaire politique

FAITS

Le 28 juillet 2023, le South China Morning Post a fait savoir que le commandement de la Force des missiles, la Rocket Force – son chef, Li Yuchao*, son adjoint Liu Guangbin* ainsi que le commissaire politique Zhang Zhenzhong* – était l'objet d'une enquête conduite par la Commission d'inspection de la discipline, l'organe de lutte contre la corruption de la Commission militaire centrale. Selon le South China Morning Post, ces « hauts gradés ont été emmenés¹ ». Il y avait déjà plusieurs semaines que Li Yuchao n'avait plus paru dans des manifestations officielles. »

Le 1er août, leurs successeurs prenaient leurs fonctions : Wang Houbin, anciennement commandant adjoint de la marine, nouveau commandant, et Xu Xisheng, nouveau commissaire politique. Ils n'avaient jamais servi au sein de la PLARF*. Xi Jinping était présent lors de la cérémonie où leur nomination a été annoncée, en même temps que leur était remis le certificat d'ordre de promotion au grade de général (le grade militaire le plus élevé en Chine).

ENJEUX

Une remise en ordre des relations entre la Chine et la Corée du Nord (RPDC*) jugée trop agressive à l'égard de ses voisins, en partie responsable du triple rapprochement États-Unis, Japon, Corée du Sud, déploré par la Chine.



COMMENTAIRES PROSPECTIFS

Ce bouleversement, sans équivalent, de tout un commandement placé sous l'autorité directe du président a surpris les observateurs internationaux. Comment l'expliquer ?

► Immédiatement après l'annonce, les sources militaires chinoises, unanimes, ont fait savoir que des faits de corruption leur étaient reprochés, mais sans préciser ce qu'il en était. Seule la lettre Question Chine, qui ne donne pas ses sources, écrit : « Contre des pots de vin, ils auraient laissé fuiter des informations confidentielles vers des contractants industriels intéressés par les gros investissements de la filière pour la modernisation des lanceurs et la construction des nouveaux silos. »

► La lecture attentive des multiples articles et communiqués de presse qui ont accompagné l'annonce de ce singulier événement ne permet pas d'aller plus loin. Les seules informations qu'il est possible de trouver sont à contre-jour : dix jours après l'annonce du scandale, les médias chinois ont été épurés, Li Yuchao en a disparu. D'aucuns ont pu rapprocher cette disgrâce de la démission du ministre des Affaires étrangères, Wang Yi, deux jours plus tôt, mais sans que des conclusions évidentes ne s'imposent puisque ce dernier n'est l'objet d'aucune accusation, et surtout qu'il reste présent dans les médias chinois.

► Au demeurant, ces accusations de corruption ne sont guère vraisemblables. Les missiles et les charges nucléaires sont des fournitures pour lesquelles on ne fait pas appel à la concurrence, si bien qu'on ne voit guère comment tout un état-major peut s'y livrer à la corruption. De plus, comme l'observe Radio Free Asia faussement naïf : « Les généraux de haut rang [de la Force des fusées] avaient une bonne réputation avant leur promotion. Il aurait donc fallu qu'ils soient devenus immoraux après avoir déménagé au quartier général de Pékin, et qu'ils aient pu ainsi s'approcher des entreprises liées à la défense. »

On ne peut donc pas croire que ce soit pour dénoncer d'éventuels agissements que toute une cérémonie ait été ordonnée. Le protocole qui a accompagné la prise de fonctions des nouveaux officiers en charge des forces de dissuasion chinoises, son caractère positif souligné par la présence de Xi Jinping, donnent

à l'événement une tout autre couleur. On y verra plutôt l'affirmation de l'autorité du président sur la dissuasion, son emploi au sens le plus large et ses relations avec la politique internationale. Ne faut-il pas trouver à ce niveau l'explication de ce puissant coup de balai, dans des fautes politico-diplomatiques du haut commandement nucléaire ?

Mais quel pays pourrait se trouver impliqué ?

- Les États-Unis ne semblent pas être au premier rang, la politique d'ouverture de la Chine à leur égard reste inchangée, en témoigne le bon accueil réservé aux responsables ministériels en visite. Il resterait la sanction d'indiscrétions. Une explication est avancée par de hauts responsables américains qui s'étonnaient d'avoir une connaissance détaillée de la structure de la Force des fusées. C'était la trace de divulgations de secrets, et là que se trouverait l'élément déclencheur des sanctions².

- Plus vraisemblablement, ce serait la Corée du Nord qui serait concernée, après qu'elle a bénéficié de transferts technologiques décisifs qui ont assuré le développement rapide de ses forces de dissuasion.

Car la RPDC peut s'enorgueillir de progrès spectaculaires sur les missiles. Ses ingénieurs, en quelques petites années, sinon en quelques mois, ont franchi avec de tous petits moyens les étapes redoutables qui conduisent à la maîtrise des propergols solides (dopés à la nitroglycérine). Il a fallu des années et de très spectaculaires échecs pour que les États-Unis y parviennent. Une preuve du succès de la RPDC a été donnée au mois de juillet avec le tir d'un missile balistique intercontinental Hwasong-18 : une avancée opérationnelle décisive.

La Corée du Nord seule n'aurait pas pu y parvenir. Cette percée n'a été possible qu'à l'issue de transferts venant de pays amis.

- Ils auraient été le fait de la Russie selon la presse américaine toujours heureuse de mettre le Kremlin en accusation. On ne peut pas l'écarter, mais ici, une autre hypothèse est avancée.

- Ils auraient été chinois et auraient été au-delà de ce qui pouvait être accepté par le pouvoir. Des limites qui n'ont peut-être pas été franchies seulement avec l'aval du commandement de la Rocket Force,



mais également lors de discussions entre spécialistes qui se comprennent. Lorsque ceux qui savent sont heureux de confier à leur vis-à-vis des savoir-faire qu'ils seront les seuls à pouvoir apprécier.

Avec ce soutien, Kim Jong-un a pu s'appuyer sur des familles de missiles dont les tests ont été programmés pour qu'ils puissent être interprétés comme des tirs de semonce à finalité opérationnelle.

En parallèle, on peut imaginer que c'est après avoir bénéficié d'informations sur l'architecture à donner à des têtes miniaturisées et au dimensionnement de leurs principaux composants, que l'Institut des armes nucléaires a pu obtenir la tête thermonucléaire universelle Hwasan-31.

Ces transferts de technologie ont pu être conditionnés par le renoncement à la réalisation d'un septième essai nucléaire désormais inutile.



La tête thermonucléaire nord-coréenne standard Hwasan-31

La présentation de la tête qui va équiper tous les missiles de la RPDC - son diamètre inférieur à 500 mm le permet - a permis une nouvelle fois à Kim Jong-un de parader et de menacer³.

Et c'est là où le bât blesse. La Corée du Nord s'est trouvée en capacité de se montrer agressive et de faire monter la tension, non seulement sur la péninsule, mais dans toute la région. Des démonstrations qui sont en partie responsables des tensions grandissantes autour de la mer du Japon et du rapprochement spectaculaire des États-Unis, du Japon et de la Corée du Sud déploré par Pékin.

C'est tout cet enchaînement qui se serait vu sanctionné.

(1) China names General Wang Houbin as new PLA Rocket Force chief after former commanders snared in corruption scandal ; SCMP ;31/07/2008

(2) Absolute loyalty': Xi Jinping turns anti-corruption focus to China's military ; Financial Times ; 03/08/2023

(3) La Corée du Nord a divulgué diverses têtes nucléaires tactiques, dont le type Hwasan-31, Yonhap, 28/03/2023

Lire également dans ce même numéro : « Chine : l'été 2023 à Pékin », de Rémi Perelman, Asie21 Perelman



ENGAGEZ-VOUS QU'ILS DISAIENT...

Par le Gal (2s) Jean Theveny

Dans le bulletin du 3ème trimestre, le général Cahuet nous a présenté le 17ème rapport du HCECM concernant la condition militaire des officiers, texte dont les recommandations adressées au gouvernement semblent pertinentes, au moins pour ce qui relève des aspects matériels et de la considération sociale accordée aux intéressés. Ce qui m'inquiète, c'est que la stratégie envisagée peut être appliquée à la plupart des personnels d'encadrement de l'administration ou du privé et ne correspond pas vraiment aux caractéristiques fondamentales de l'état militaire.

La recommandation 1 précise : « Ces travaux devront s'appuyer sur l'observation et l'anticipation des évolutions de la société de nature à influencer directement sur l'attractivité du recrutement des officiers, leur formation, leur gestion et leur fidélisation ». Ici, l'attractivité est le maître mot : que devient l'armée française si elle est incapable de recruter non seulement des cadres mais également des soldats fiables et dévoués ? C'est précisément en considérant l'évolution dernière de notre société que le bât blesse ; les membres du gouvernement et de la haute administration peuvent-ils comprendre que la conception actuelle de la mission militaire, conforme aux normes politiques et sociales qu'ils ont définies, a pour effet de restreindre ou même d'annuler toute vocation ?

Pour ma part et pour celle de nombre de nos camarades retraités, l'adolescence a été vécue lors de la guerre d'Algérie, à la sortie de la seconde guerre mondiale dont les dégâts matériels étaient encore visibles. Je me suis engagé très tôt avec une conviction simple : la nécessité de défendre notre terre et notre nation contre tout agresseur et en mettant en œuvre tout moyen susceptible de le détruire. Nul n'est venu me chercher, mes parents n'étaient pas favorables et, durant une bonne quinzaine d'années, j'ai été soldat avec un lance-pierre ; rien n'a pu me faire varier.

Aujourd'hui et depuis quelques décennies, les jeunes sont soumis à un lavage de cerveau permanent asséné par le gouvernement, le monde politique, l'institution judiciaire, les médias, le showbiz et même quelques religions chrétiennes : il s'agit d'un pacifisme béat supposé capable d'apporter l'amour universel et la sérénité à la société. Cette interprétation libre des droits de l'homme et de l'état de droit s'oppose absolument à l'exercice de la guerre qui est la justification ultime de l'armée. Sur les écrans, la 7ème compagnie a

remplacé la 317ème section, probablement pour faire comprendre que même après une défaite sanglante et lors d'une occupation, il est toujours possible de vivre bien et même de s'amuser.

Dernièrement encore, notre président, chef des armées, a tancé le gouvernement d'Israël pour avoir pris la ville de Gaza en réponse à une agression sauvage. Si une armée ne peut plus attaquer une ville occupée par l'armée ennemie sous le prétexte que des civils vont être évidemment victimes collatérales, c'est le principe même de l'existence d'une défense qui est mis en cause et, partant, celle d'une force militaire qui devient inutile. La guerre propre n'existe pas, mais c'est aux agresseurs qu'il revient de méditer cette vérité, pas aux agressés qui ont toute liberté pour détruire l'ennemi. Dans ces conditions extrêmes, je ne peux plus comprendre la motivation des jeunes engagés qui ne peuvent pas ignorer que l'ennemi peut devenir tout à coup plus importants que leurs familles et qu'on envisage pour récompenser leurs exploits un tribunal pénal exceptionnel.

Je doute que des ministres actuels et des membres de la haute administration d'Etat puissent comprendre cette dialectique, sinon pour la réfuter avec horreur comme l'expression d'une conception d'un autre âge absolument condamnable. Je doute qu'ils puissent comprendre que l'armée ne vise pas à engager mère Térésa et que les candidats éventuels sont rarement tentés par le destin exceptionnel de l'abbé Pierre. Ils ne sont pas des tueurs professionnels et n'ont aucune jouissance lorsqu'il faut tuer, mais ils doivent être capables de tout pour protéger leur nation contre des agresseurs ; c'est leur credo, leur justification. Pour cela, les soldats de Zahal ont leur nation avec eux, mieux encore elle combat avec eux ; que reste-t-il au soldat français engagé dans un combat lorsqu'il ose appuyer sur la détente ?

Notre excellent La Fontaine a résumé cette idée dans sa fable Les loups et les brebis. Loups et brebis ont fait la paix après mille ans de guerre ; on échange des otages : chiens contre jeunes loups, mais ces derniers grandissent et égorgent leurs gardes. Moralité : « Nous pouvons conclure de là / Qu'il faut faire aux méchants guerre continue / La paix est fort bonne en soi, / J'en conviens ; mais à quoi sert-elle / Avec des ennemis sans foi ? »

LES BRÈVES

Par le Capitaine de vaisseau (H) G. Guillaume

MODIFICATION DES CENTRES DE GESTION DE RETRAITES AU 1ER JANVIER 2023

Les pensionnés relevant des centres de gestion des retraites de : Bordeaux, Lille, Nouméa, Papeete, Saint-Denis de la Réunion et Toulouse, verront leur pension payée à compter du mois de janvier 2023 par l'un des centres dont les coordonnées sont accessibles depuis le lien suivant :

https://retraitesdeletat.gouv.fr/portal/rest/jcr/repository/collaboration/sites/epe/documents/retraitedocument/centres_payeurs_2023.pdf



ACHATS EN LIGNE : COMMENT VERIFIER LA FIABILITE D'UN SITE INTERNET ?

COMMENT SAVOIR
SI UN SITE EST
FIABLE ?



Lorsque vous effectuez un achat en ligne, assurez-vous que le site sur lequel vous faites l'achat n'est pas une arnaque. Quels sont les conseils à suivre ? On vous répond.

Vérifiez l'identité du vendeur et la réputation du site internet

Pour être sûr que le site sur lequel vous souhaitez acheter un produit est fiable, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) recommande « **d'entrer le nom du site ou du produit sur un moteur de recherche**, éventuellement associé avec le terme arnaque ».

Dans les résultats de la recherche, vous pourrez vérifier si d'autres internautes ont déjà eu des mauvaises expériences avec le vendeur.

Vérifiez les mentions légales et conditions générales de vente

Les sites internet ont l'obligation de publier les **mentions légales** : il vous est ainsi possible de vérifier le nom, la dénomination sociale, l'adresse, les contacts, etc.

Il est conseillé également de prendre connaissance des **conditions générales de vente (CGV)** qui figurent généralement en bas de la page d'accueil. Vous pourrez avoir accès à un certain nombre de renseignements utiles : conditions de vente, barème des prix, réductions éventuelles de prix, conditions de règlement, etc.

Soyez vigilant face à une offre trop alléchante

Faites attention aux offres trop alléchantes. Elles peuvent parfois cacher des arnaques.

Même lorsqu'il ne s'agit pas d'arnaque, les vendeurs en ligne affichent parfois des offres très alléchantes, avec notamment de gros rabais, qui ne correspondent pas toujours à la réalité.

La DGCCRF vous conseille de prendre le temps de comparer non seulement le coût du produit mais aussi sa disponibilité, le délai de livraison et les services annexes proposés (les garanties, notamment).

Contrôlez les caractéristiques du produit ou du service

Par définition, contrôler les caractéristiques d'un produit acheté en ligne est très compliqué puisque vous ne pouvez ni le toucher, ni l'essayer, ni interroger le vendeur.

Il vous est donc conseillé de **lire attentivement le descriptif du produit**. pour avoir accès à un maximum d'informations sur le produit ou le service acheté : dénomination complète, qualité, taille ou mesures, composition, accessoires fournis, etc.

Dernier conseil :

Ne vous contentez pas uniquement de la photo !
Ne vous fiez pas uniquement aux avis des consommateurs
Les avis des consommateurs ne sont pas toujours fiables.



Qu'il s'agisse de faux avis positifs postés par le professionnel, ou par son agence de communication, ou d'avis négatifs rédigés par un concurrent, les faux commentaires sur les sites en ligne trompent le consommateur et faussent la concurrence, même si la pratique des faux commentaires est interdite en France.

Pour en savoir plus sur les avis de consommateurs sur internet, vous pouvez consulter notre article dédié :
Peut-on faire confiance aux avis en ligne ?

Préférez un site européen ou français

Il est conseillé de choisir un site français ou européen, afin de vous garantir des droits (comme le droit de rétractation par exemple) que ne garantissent pas les sites installés hors de l'Union Européenne. En cas de litige, vos recours contre des sites étrangers hors UE, auront moins de chance d'aboutir. De même, les sites internet installés hors de l'Union européenne n'indiquent pas toujours les droits de douane et de TVA.

À savoir

Comme l'indique la DGCCRF, sachez qu'un site en « .fr » ne garantit pas qu'il soit édité par une société française. La lecture des « mentions légales » permet de lever toute ambiguïté.

Soyez vigilant lors du paiement

Avant de payer, le vendeur doit vous permettre de vérifier le détail de votre commande et son prix total. La DGCCRF explique : « Le consentement se caractérise par un double clic :

- le 1er clic permet de vérifier la nature et la composition de la commande
- le 2ème clic permet de confirmer définitivement la commande. »

Au moment de payer, **vérifiez que le site sur lequel vous êtes en train de payer est bien sécurisé.** Sur certains sites, l'url de la page « http:// » devient « https:// », avec l'ajout du « s » pour « Secure », un cadenas fermé peut aussi apparaître dans la fenêtre de votre navigateur. La DGCCRF précise que : « le vendeur doit vous confirmer que votre page est bien sécurisée dans une fenêtre de dialogue avant le début de toute transaction. »

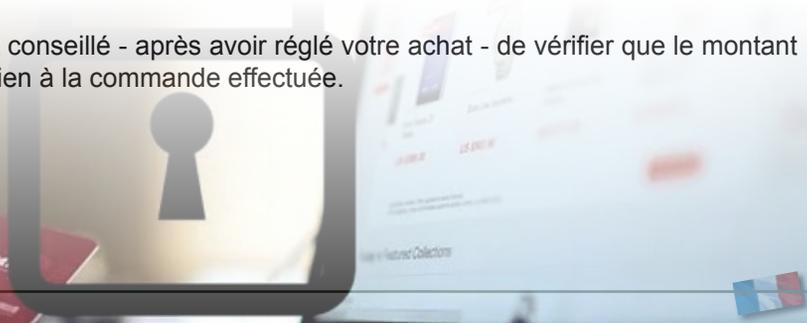
Pour plus de sécurité lors du paiement en ligne, il est aussi recommandé de choisir une double précaution auprès de votre banque pour effectuer votre achat. Il s'agit par exemple de confirmer votre achat grâce à un code reçu par sms.

La CNIL déconseille également de laisser certaines applications et certains navigateurs internet enregistrer vos coordonnées bancaires pour ne pas avoir à les retaper ultérieurement. Ces terminaux ne garantissent pas toujours la sécurité de données bancaires.

À savoir

- Une fois la commande passée, vous devez recevoir la confirmation du contrat listant notamment les biens ou services achetés, le prix, le délai de livraison ainsi que le formulaire type de rétractation.
- Il vous est également conseillé - après avoir réglé votre achat - de vérifier que le montant débité sur votre compte correspond bien à la commande effectuée.

Source : Bercy Infos 17/05/2022



SITES DE DEMARCHES ADMINISTRATIVES PAYANTS

ATTENTION AUX ARNAQUES !

La plupart des démarches administratives sont gratuites. Toutefois, de nombreux sites internet commerciaux proposent aux usagers des services payants pour les réaliser. La DGCCRF a mené des contrôles et a constaté que bon nombre de sites prennent volontairement l'apparence d'un site officiel pour induire en erreur les consommateurs. En effet, sur 41 sites contrôlés en 2020, 61 % d'entre eux (25 sites) ont fait l'objet d'un avertissement, d'une injonction ou d'un procès-verbal.

Aujourd'hui, il existe de nombreux sites internet qui proposent de manière payante la réalisation en ligne de démarches comme la demande d'actes d'état civil (acte de naissance, mariage, décès), de titres d'identité (carte d'identité, passeport), l'immatriculation des véhicules, l'obtention de la vignette Crit'Air ou encore d'autorisations d'urbanisme (déclaration préalable de travaux, permis de construire, certificat).

Ces sites internet ne sont pas illégaux s'ils respectent un certain nombre de règles, toutefois leurs pratiques sont parfois trompeuses. En effet, certains utilisent des logos officiels, la Marianne tricolore réservée aux services de l'État, des termes administratifs, des références juridiques ou faux agréments pour faire croire à l'usager qu'il se trouve sur un site officiel ou agréé par l'État.

Sur ces sites commerciaux, la demande d'un document administratif est payante alors qu'elle est gratuite et rigoureusement identique et aussi simple à réaliser sur les sites administratifs officiels. Ces sites commerciaux se contentent d'ailleurs de reproduire les demandes sur les sites de l'administration concernée et facturent cette simple action.

D'autre part, la DGCCRF constate que les prix ne sont pas toujours clairement affichés, que la souscription à une prestation unique se révèle être un engagement sur plusieurs mois sous la forme d'un abonnement et que l'information sur certains droits obligatoires ne figure pas : droit de rétractation de 14 jours liés aux achats en ligne, recours possible au médiateur de la consommation, mention de l'identité et des coordonnées du professionnel...

Comment repérer et éviter les « faux sites administratifs » ?

Pour éviter toute confusion entre un site commercial présentant l'apparence d'un site officiel et un site de l'administration française, voici quelques recommandations :

Consultez toujours Service-Public.fr, le site officiel de l'administration française qui recense tous les sites officiels en fonction des documents administratifs souhaités.

Vérifiez l'adresse Internet (url) du site : les url des sites publics se terminent par « .gouv.fr » ou « .fr » et jamais par « .gouv.org » ou « .gouv.com ».

Vérifiez la présence de la mention https dans l'adresse du site.

Evitez de cliquer sur les premiers résultats des moteurs de recherche comportant la mention « Annonce » Ces sites commerciaux achètent souvent des mots-clés pour figurer en tête des pages de résultats des moteurs de recherche.

Vérifiez l'identité du site et ses mentions légales avant de réaliser le moindre paiement pour une démarche administrative.

Alertez la DGCCRF en cas d'arnaques. Vous pouvez également signaler un abus sur SignalConso en sélectionnant la rubrique « Démarches administratives ».

Démarches en ligne répertoriées sur Service-Public.fr

Sachez que Service-Public.fr référence la quasi-totalité des démarches administratives en ligne pour les particuliers et Entreprendre.Service-Public.fr répertorie toutes les formalités en ligne pour les professionnels et entreprises.

Voici un tour d'horizon des démarches en ligne les plus essentielles et les plus utilisées par les particuliers :

Changement d'adresse en ligne Demande d'acte de naissance :

copie intégrale ou extrait (naissance en France)

Demande d'acte de naissance :

copie intégrale ou extrait (naissance à l'étranger)

Pré-demande de carte d'identité
Pré-demande de passeport
Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales
Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote
Refaire sa carte grise (perte, vol ou détérioration)
Résultats du permis de conduire
Permis de conduire : consulter ses points et ses relevés (Télépoints)
Déclarer la vente ou le don de son véhicule
HistoVec : historique et situation administrative d'un véhicule d'occasion
Demande en ligne d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3)
Signaler une fraude à la carte bancaire (Perceval)
Payer son amende en ligne sur amendes.gouv.fr
Achat en ligne du timbre fiscal - Passeport

Mon compte retraite
Demande de RSA (Caf)
Demande de logement social en ligne

À savoir :

Sachez que Service-Public.fr propose aussi plus de 100 simulateurs vous permettant de savoir si vous êtes éligible à un droit, de calculer le montant d'une prestation ou d'un coût. Le site propose également près de 300 modèles de lettres, certaines sont personnalisables et téléchargeables, et peuvent être envoyées à l'administration concernée par courriel ou par courrier.

Source - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre) 28 novembre 2022



Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation (IPC) ? À quoi correspond t-il exactement ? Quelle est son utilité ?

L'indice des prix à la consommation (IPC) est calculé chaque mois par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) pour mesurer l'évolution générale des prix des biens et des services consommés par les Français. Il est publié chaque mois au Journal officiel. Il permet d'adapter sa consommation pour une meilleure maîtrise de ses dépenses et de son pouvoir d'achat.

L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'évaluer la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages, à qualité constante.

Les biens et services concernés

Publié chaque mois au Journal officiel, l'IPC est calculé sur la base de l'observation des prix d'un panier de biens et services fixes relevés à partir de différentes sources :

- la collecte par des enquêteurs sur le terrain des prix pour l'ensemble des produits consommés par les ménages partout en France et dans toutes les formes de points de vente ;
- le relevé des prix sur les tarifs, les prix sur internet, les données administratives, etc. ;
- les données de caisse recueillies par les enseignes de la grande distribution au moment où le consommateur passe en caisse (depuis janvier 2020). Ces données concernent les produits alimentaires industriels, d'entretien, d'hygiène et de beauté vendus en supermarchés et hypermarchés.

Certains biens et services ne sont pas pris en compte parce que l'évolution de leur prix est difficile à observer ou bien parce qu'ils sont comptabilisés dans d'autres indices (par exemple, les ventes de véhicules d'occasion entre particuliers, les meubles anciens, les œuvres d'art et tapis anciens acquis principalement à des fins d'investissement, les services hospitaliers privés...).

À savoir : L'indice des prix à la consommation (IPC) hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des retraites ou encore à revaloriser le Smic selon 3 catégories : « Ensemble des ménages - hors tabac », « Ménages urbains dont le chef est ouvrier



ou employé - hors tabac », « Ménages du premier quintile de la distribution des niveaux de vie - hors tabac ».

Le calcul

L'Insee calcule l'évolution du prix entre deux périodes pour chaque série de biens. Le poids de chaque produit dans le panier est ensuite pondéré selon la consommation moyenne des Français afin d'obtenir une évolution moyenne du prix de ce panier.

Ainsi, pour calculer l'indice au 1er janvier, il faut diviser le prix du panier à cette date par le prix du panier au 1er janvier de l'année précédente, puis multiplier ce résultat par l'indice de référence établi à 100. Pour obtenir la variation en pourcentage entre les deux dates, il suffit de soustraire 100 au nouvel indice.

Pour vous permettre d'affiner ce calcul, qui pourra ainsi mieux refléter votre mode de vie ou de consommation, l'Insee a créé un simulateur d'indice des prix personnalisé <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2418131> où vous pouvez choisir les pondérations de 21 groupes de produits et services (alimentation, loyer, santé, eau, électricité ...) en fonction de vos habitudes de consommation.

Attention : L'indice des prix à la consommation n'est pas un indice du coût de la vie. Il mesure les effets des variations sur le prix d'achat des produits consommés par les ménages alors que l'indice du coût de la vie mesure les variations des coûts d'achat pour maintenir le niveau de vie des ménages à un niveau spécifié.

Source : Direction de l'information légale et administrative (Première ministre) 17 février 2023

BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT

Je soussigné(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Grade (ou celui du conjoint) _____

Décorations : _____

Ancien combattant OUI NON (1)

Armée, Arme ou Service : _____

Date de naissance : _____

Situation de famille : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

déclare adhérer à l'ANOCR pour le soutien moral et matériel de l'état des officiers ;

déclare m'abonner au bulletin trimestriel ;

a connu l'existence de l'ANOCR par ..

Signature et date

(1) Entourer la réponse

Tarifs des cotisations et abonnements

Grades ou équivalent dans les autres armées, armes et services	Officiers			Conjoints survivants		
	Cot.	Abon.	Total	Cot.	Abon.	Total
Off. subalterne	15.00€	10.50€	25.50€	7.50€	5.50€	13.00€
Commandant	18.00€	10.50€	28.50€	9.00€	5.50€	14.50€
Lt-colonel	20.00€	10.50€	30.50€	10.00€	5.50€	15.50€
Colonel	23.00€	10.50€	33.50€	11.50€	5.50€	17.00€
Général	29.00€	10.50€	39.50€	14.50€	5.50€	20.00€

(*) Les cotisations sont dues pour l'année civile et doivent être versées au cours du 1^{er} trimestre de chaque année.

La cotisation d'un membre dont l'adhésion est recueillie au cours du dernier trimestre est valable jusqu'à la fin de l'année suivante. Le règlement de la cotisation ainsi que les dons donnent droit à un reçu fiscal.

Ci-joint le règlement :

- Cotisation
 Cotisation et abonnement

Erratum : dans le dernier bulletin (n° 493) page 21, lire « par le colonel (h) Pierre Alain Antoine »

LOI ANTI-GASPILLAGE POUR UNE ECONOMIE CIRCULAIRE MESURES EN PLACE ET A VENIR

La « loi anti-gaspillage pour une économie circulaire » du 10 février 2020, ou loi AGECE, fête ses trois ans. Service-Public.fr fait le point sur les mesures déjà mises en place, et sur celles à venir. La loi AGECE du 10 février 2020 vise à transformer l'économie linéaire, « produire, consommer, jeter », en une économie circulaire. Elle se décline en cinq grands axes :

- sortir du plastique jetable ;
- mieux informer les consommateurs ;
- lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire ;
- agir contre l'obsolescence programmée ;
- mieux produire.

Aujourd'hui, avec la loi AGECE, plusieurs mesures font déjà partie du quotidien des Français. D'autres sont en cours de déploiement. L'objectif est de mettre fin à toutes les formes de gaspillage.

MESURES DEJA EN PLACE

La sortie de l'utilisation du plastique

- Interdiction de certains produits en plastique à usage unique (assiettes, pailles, gobelets, couverts, coton-tiges, boîtes en polystyrène expansé).
- Fin de la vaisselle jetable dans les restaurants, notamment les fast-foods, pour les repas consommés sur place.
- Suppression de l'emballage plastique autour des fruits et des légumes qui peuvent être vendus en vrac.

L'information sur le tri et les produits durables

- Déploiement de la signalétique info-tri.
- Généralisation de la collecte des emballages plastiques dans le bac jaune.
- Mise en place de l'indice de réparabilité.
- Obligations pour les fabricants de mettre en ligne les informations détaillées sur les caractéristiques environnementales des produits (pour les textiles par exemple, la traçabilité géographique des étapes de fabrication).

La réduction du gaspillage

- Interdiction d'éliminer les invendus non alimentaires.

Une deuxième vie pour les produits

- Mise en place du « bonus réparation » pour les appareils électriques et électroniques.
- Mise en place de la reprise en magasin de plusieurs objets du quotidien : les meubles, les jouets, les articles de sport et de loisirs, les articles de bricolage et de jardinage.

10 MESURES A VENIR ENTRE 2023 ET 2025

- Un nouvel indice de durabilité sur les produits électroniques. À partir de 2024, l'indice de réparabilité devient un indice de durabilité prenant en compte 3 critères : robustesse, fiabilité, évolutivité. Les premiers produits concernés seront les smartphones, les télévisions et les lave-linges.
 - L'impression des tickets de caisse à la demande pour les petits achats du quotidien, dès le printemps 2023.
 - Une nouvelle filière d'économie circulaire pour les emballages professionnels (palettes, films, caisses, etc.).
 - Élargir la collecte des emballages, développer la consigne.
 - Élargir le déploiement des poubelles de tri dans l'espace public.
 - Mise en œuvre d'une stratégie de réduction, réemploi et recyclage des emballages plastique (stratégie des 3R).
 - Mise en place d'une feuille de route 2023-2028 spécifique à la filière textile : mieux collecter, mieux recycler, mieux réparer, développer la deuxième vie des textiles, soutenir les entreprises vertueuses qui respectent les labels environnementaux.
 - Développer des solutions de filtres à microfibres plastiques sur les lave-linges pour éviter les rejets de microplastiques qui polluent l'océan.
 - Apporter aux Français une solution de collecte des restes alimentaires pour valoriser ces biodéchets en biogaz ou en compost utile pour l'économie circulaire des territoires.
 - Déployer des bonus et malus d'éco-conception afin d'inciter les fabricants à rendre leurs produits plus durables et plus recyclables.
- Pour en savoir plus sur les futures mesures de la loi AGECE.

À savoir : Un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français concerne les déchets alimentaires. Ces biodéchets peuvent être valorisés en biogaz utilisé localement pour le chauffage urbain ou en compost pour les filières agricoles.

Rappel : Aujourd'hui, la France a un taux de collecte de 61 % de bouteilles en plastique. L'objectif est d'atteindre 90 % d'ici 2029.

À savoir : Pour ce qui concerne les emballages plastiques, la loi prévoit la fin de la mise sur le marché des emballages en plastique à usage unique d'ici 2040. Les objectifs pour 2025 sont de :

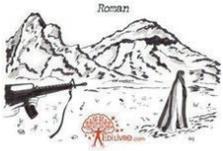
- réduire de 20 % les emballages plastiques à usage unique ;
- mettre fin aux emballages plastiques non recyclables ;
- développer les emballages refabriqués en plastique recyclé.

Source : Direction de l'information légale et administrative (Première ministre) 20 février 2023



Monsieur de Graffigny

Les Colonnes de Dionysos



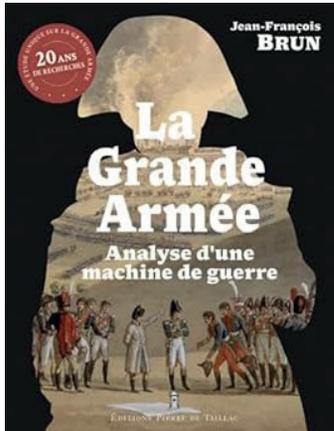
LES COLONNES DE DIONYSOS

MONSIEUR DE GRAFFIGNY

L'Afghanistan au début du XXI^e siècle, le peuple Afghan et sa diversité, ses conflits et ses valeurs déroutantes pour un occidental. Un officier français différent qui dérange sa hiérarchie. Une histoire qui chante le panache des guerriers, le sang et l'amour. Voilà les ingrédients de ce livre qui a pour ambition de percer un peu plus les secrets de l'âme.

LA GRANDE ARMÉE

Jean-François BRUN



Fruit de vingt années de travail, cet ouvrage analyse de façon systématique la Grande Armée : la première partie décrit de façon détaillée l'outil militaire organisé pour mettre en oeuvre les principes d'action retenus par l'Empereur aux niveaux opératif et tactique. L'étude va des structures de commandement aux unités élémentaires, en passant par les pions de manoeuvre (corps d'armée et divisions) et les éléments spécialisés (réserve de cavalerie, grand parc). La seconde partie est composée de fiches thématiques (effets du feu, organisation des différentes armes, logistique, organigrammes...) mêlant paragraphes de synthèse et données chiffrées détaillées. Un effort particulier de présentation des logiques d'interdépendance et de cohérence entre les diverses entités composant la Grande Armée permet d'offrir une sorte de manuel des forces napoléoniennes. Volontairement accessible aux profanes de la chose militaire, l'ouvrage vise à combler un vide des études historiques en ce domaine.

LES MURAILLES TOMBÈRENT

Henri GUAINO

HENRI GUAINO

À LA SEPTIÈME FOIS,
LES MURAILLES
TOMBÈRENT

« Nous pensons et agissons collectivement comme si notre société était invulnérable. Au cours des dernières décennies, nous avons affronté bien des crises et nous nous sommes fait peur si souvent sans que cela ait eu l'air d'avoir des conséquences durables et profondes. Alors nous avons fini par nous convaincre que les effondrements, qui ont plongé dans le malheur les générations d'avant, ne pouvaient plus nous arriver ; que nos démocraties étaient si parfaites, notre science tellement avancée, que la machinerie si complexe, si sophistiquée, si bien agencée, de nos sociétés modernes bureaucratées, judiciarisées, numérisées, dotées de tant de garde-fous, ne pouvait plus se dérégler et sombrer dans le chaos où se sont perdues avant nous tant de grandes civilisations jusqu'au XX^e siècle. Nous restons persuadés que nous sommes tellement évolués, éduqués, civilisés que nous avons édifié en nous-mêmes des digues si solides que l'éternelle sauvagerie résidant en l'homme ne viendra plus jamais nous entraîner sur des pentes fatales. Le septième jour, les murailles tombèrent. Et si nous étions déjà au soir du sixième jour ? »





LE REPLI DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Jean Philippe MOULIN

Septembre 1939 : le champ de bataille prévisible du nouveau conflit franco-allemand est évacué à titre préventif. Alsaciens et Lorrains gagnent les destinations qui leur sont assignées dans le centre-ouest et le sud-ouest. Exception : les facultés de Strasbourg sont repliées à Clermont-Ferrand. Commence un épisode dramatique de la IIe guerre mondiale pour les Alsaciens-Mosellans et les Auvergnats : un destin commun qui devient tragique en 1942 avec l'invasion de la zone sud. L'occupant traite alors les premiers en fuyards et déserteurs, les seconds en rebelles et terroristes. Pour la bonne compréhension des spécificités de l'Est, l'auteur évoque d'autres moments de l'Histoire : les entre-deux-guerres 1871-1914 et 1918-1939, le devenir de ces régions sous régime nazi de 1940 à 1945. Un lourd bilan : les souffrances horribles de toute guerre, des ressentiments durables dus à l'exil, un énorme gâchis pour le Savoir.

Jean-Philippe Moulin
LE REPLI DE L'UNIVERSITÉ
DE STRASBOURG
À CLERMONT-FERRAND DE 1939 À 1945
ET SON CONTEXTE

Un épisode dramatique de la II^e guerre mondiale



Préface de Marie-José Michel

Historiques L'Harmattan

Jérôme Fourquet

LA FRANCE D'APRÈS

Tableau politique



JÉRÔME
FOURQUET

Seuil

LA FRANCE D'APRÈS

Jérôme FOURQUET

Comment fixe-t-on son choix électoral dans cet Archipel qu'est devenue la France ? De quel poids pèsent les singularités individuelles au regard des variables sociales et de l'environnement géographique ? Vers quel type de dessein collectif les nouveaux déterminants du vote nous conduisent-ils ? Un siècle après André Siegfried (Tableau politique de la France de l'Ouest, 1913), Jérôme Fourquet remet ainsi sur le métier l'ouvrage pour traquer, d'une région à l'autre, les ressorts profonds de la formation des opinions politiques et des votes. Sans esquiver la question de savoir de quoi sera fait l'avenir politique de cette France multiple et recomposée dans les années et les décennies qui viennent. Agrémentée de nombreuses cartes, tableaux et graphiques réalisés par Sylvain Manternach, géographe et cartographe, cette plongée politique permet plus globalement de saisir les nouveaux contours socio-économiques et culturels de la France d'après.

LA VERTICALE DE LA PEUR

Gilles FAVAREL-GARRIGUES

L'invasion de l'Ukraine rappelle que la peur est un pilier de la géopolitique poutinienne. Mais son emprise s'exerce aussi à l'intérieur de la société russe, où elle assure l'allégeance au régime de la classe dirigeante et d'une partie de la population.

Cet ouvrage met à nu la spirale d'autoritarisme qui, bien au-delà des murs du Kremlin, se déploie à tous les niveaux de la structure sociale. Il montre comment le maintien des élites dans une insécurité permanente cimente l'ordre politique autour d'une improbable « dictature de la loi », appliquée par des maîtres chanteurs, des professionnels du scandale, des héros médiatiques et des juges obéissants. Il analyse la manière dont, au cœur de la société, une incessante demande d'intransigeance à l'égard de menaces agitées en tous sens légitime la surenchère punitive et les initiatives justicières. Il donne enfin à voir le repli sur soi du pays, encouragé par le façonnement aussi politique que médiatique de figures de traîtres et d'ennemis, accusés de saper la puissance russe, voire de subvertir l'ordre moral.

Nourri par vingt ans d'enquête, ce livre explore l'ancrage politique et social du poutinisme. Il offre des clés inédites pour comprendre comment un pouvoir aussi délétère perdure et, peut-être aussi, pourquoi il nous sidère.

Gilles
Favarel-Garrigues

La verticale de la peur

Ordre et allégeance
en Russie poutinienne

La Découverte



Groupement du VAR

Traditionnellement les membres du groupement du Var se retrouvent en Septembre, après les vacances des enfants et petits enfants !

Cette année encore nous nous sommes réunis au Yacht Club de Toulon pour y déguster une fameuse paella cuisinée de main de maître arrosée de rosé de Provence.

Après un report pour éviter une pluie possible (et oui ça peut arriver !) c'est le 28 Septembre par 28 °C que 45 d'entre nous sont venus dans le plaisir des retrouvailles.

Une bourse gratuite aux livres a permis d'échanger les dernières lectures très variées.

Le Yacht Club, fort de nombreuses victoires estivales sur les scènes nationale et internationale, venait de clore un magnifique championnat du monde de catamarans de sports.

La fête était complète, sourires, soleil et humour n'ont pas d'âge. Un grand merci à tous ceux qui vont préparer la saison entre sortie culturelle et jeux de cartes, marches et balades.





GROUPEMENT 73/38

La sortie de cohésion du groupement ANOCR 73/38 s'est déroulée le 24 octobre 2023.

Cette sortie a été organisée en deux parties :

Ce matin du 24 octobre 2023 sous un ciel pluvieux après un parcours en car depuis Chambéry nous avons été accueillis au musée des confluences.

Musée des Confluences (source document du musée)

Le musée des Confluences met en dialogue les sciences pour comprendre l'histoire du vivant et de l'humanité.

Il aborde de grandes questions universelles : l'origine et le devenir de l'humanité, la diversité des cultures et des sociétés mais aussi la place de l'humain au sein du vivant. Soit un parcours permanent de quatre expositions dont la démarche inédite est de proposer au visiteur une approche interdisciplinaire pour parcourir l'infinie richesse des cultures et des civilisations.

En décloisonnant les sciences, le musée fait émerger de nouvelles clés pour comprendre et dénouer la complexité de notre monde.

Ces perspectives éveillent notre curiosité et, par l'émotion et l'émerveillement, nous invitent au savoir.

Le musée des Confluences est l'héritier de collections issues de cinq siècles d'histoire. Les 3,5 millions d'objets conservés dans le musée constituent un fonds majeur pour les collections publiques françaises, dans les domaines des sciences naturelles, des sciences humaines et des sciences et techniques.

Des collections héritées de musées lyonnais aujourd'hui disparus.

L'histoire du musée des Confluences révèle la mosaïque des collections qui en composent le fonds. Ces collections sont autant de témoignages de musées aujourd'hui disparus : le Muséum d'histoire naturelle de Lyon, le musée Guimet lyonnais, mais aussi le musée colonial de Lyon créé par Édouard Herriot en 1927.

En 1979, le fonds s'enrichit de milliers de masques, sculptures, objets quotidiens ou liés à des rites et rituels qui viennent des missions catholiques de l'Œuvre de Propagation de la Foi de Lyon.

Nous avons au cours de cette matinée visité les expositions permanentes sur plus de 3 000 m², le parcours permanent raconte le grand récit de l'humanité en quatre expositions distinctes : Origines les récits du monde, Espèces la maille du vivant, Sociétés le théâtre des Hommes, Eternités vision de l'Au-delà.

Nous avons également pu admirer les expositions temporaires :

Secret de la Terre : Riche de près de 10 000 pièces et classée parmi les grandes collections publiques françaises, cette exposition met à l'honneur la collection de minéraux du musée..

Marc Riboud : Cent clichés pour célébrer le centenaire de la naissance à Lyon (Saint-Genis-Laval) de Marc Riboud, un photographe-voyageur, témoin des grandes transformations sociétales à travers le monde. Ses reportages, en Chine notamment, font sa renommée internationale. Membre de l'agence Magnum Photos, et proche de grands photographes, tel que Henri Cartier-Bresson ou Robert Capa, Marc Riboud a parcouru le monde, muni de son appareil et de son sens particulier de la composition. Il nous laisse des reportages empreints d'humanité et d'une formidable diversité.

Afrique, mille vie d'objet : La vie de 230 objets, de leur conception à leurs divers usages

A nos Amours : Tant d'amours, que l'exposition explore en mettant en lumière leurs phénomènes biologiques, leurs codes culturels et les questions de société qu'ils suscitent. Grâce à une mise en scène joyeuse et accessible à tous, le musée nous invite à laisser battre notre cœur et parler nos émotions. Et nous souhaite : à nos amours !

Terra Incognita : Partez sur les traces des grands explorateurs, à la découverte du pôle Sud.

Magique : Entrez dans une forêt mystérieuse et laissez-vous surprendre par les magies du monde.



GROUPEMENT 73/38

Après un rapide parcours nous étions accueillis au Mess de Garnison du Quartier Général Frère en l'absence du Général Mestrallet par le Capitaine GOLF trésorier du groupement Lyonnais qui nous offrait le verre de l'amitié.

Après un sympathique et savoureux repas nous étions attendus par deux guides bénévoles du Musée du patrimoine militaire de Lyon et de sa région :

Le Musée du PATRIMOINE MILITAIRE de LYON et de sa Région est un musée privé, situé quartier général Frère, créé et développé par une association de bénévoles historiens et spécialistes. La présentation des uniformes, armes, objets et documents illustre un parcours culturel chronologique de l'histoire militaire de Lyon et de sa région, des Gaulois à nos jours. Le musée souhaite ainsi remettre en mémoire cet aspect de notre Histoire Régionale, bien méconnue et oubliée.

Après cette très intéressante visite très bien commentée par nos guides , nous reprîmes la route pour retrouver la Savoie et l'Isère.

Après un excellent repas servi dans un cadre magnifique du restaurant « La Boussole » les personnels de la fonderie nous accueillèrent pour une visite complète.

La fonderie PACCARD

est aujourd'hui la référence mondiale en matière de cloches d'églises et de carillons. Entre tradition et modernité, 7 générations de fondeurs se sont succédés à la direction de l'entreprise. Au total, ce sont plus de 120 000 cloches qui rythment le quotidien de villes et de villages, à travers le monde entier.

La fonderie PACCARD, qui coula sa première cloche en 1796, à une grande réputation dans le monde entier. La qualité du métal et du son de ses cloches lui vaut le surnom de stradivarius de la cloche.

Une visite extrêmement intéressante où nous avons regardé une vidéo sur l'historique de la société, suivie par la visite commentée du musée et de la coulée des cloches . Les réalisations les plus célèbres de la fonderie PACCARD : la «Savoyarde» au Sacré Cœur, la «Liberty Bell» en Amérique, la plus grosse sonnerie en volée du monde (cloches de 35 tonnes) à Markham Ontario, la cloche du «Pourquoi pas» du Cdt Charcot, la «World Peace Bell» à Newport Kentucky, et de tous les carillons dans le monde, en particulier un des plus importants (70 cloches) celui de Chambéry, et le plus ancien carillon PACCARD à la cathédrale St Patrick à New York en 1897.

En 1999, ils créent Ars Sonora, concept d'urbanisme alliant la musicalité de la cloche au design architectural. Cette visite se termina par un concert avec l'Ars Sonora installé dans la fabrique.



Quartier-maître de 1ère classe Clément Elard

fusilier marin, en service en Polynésie française



Le jeudi 9 novembre 2023, lors d'une marche d'aguerrissement encadrée, le quartier-maître de 1ère classe Clément Elard, fusilier marin, a perdu la vie. Il était en mission de courte durée au sein du groupement aéronautique militaire de Faa'a des Forces armées en Polynésie française (FAPF).

Âgé de 26 ans, Clément Elard, s'est engagé en 2018 au sein de la Marine nationale, pour y servir en tant que fusilier marin. Il a d'abord servi au bataillon de fusiliers marins Amyot d'Inville à Brest avant de rejoindre en 2021 la compagnie de fusiliers marins Bernier à Lanvéoc, son affectation actuelle. En 2020, il a été décoré de la médaille de bronze de la défense nationale et de la médaille de la protection militaire du territoire en 2021.

Un groupe de 9 marins du détachement de la Force maritime des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO) effectuant une marche d'aguerrissement planifiée et encadrée a été surpris par la montée des eaux. Lors du franchissement d'un gué, Clément Elard a été emporté par le courant.





Capitaine Mathieu GAYOT



le samedi 11 novembre 2023, le capitaine Mathieu GAYOT du 4e régiment d'hélicoptères des forces spéciales est décédé lors d'un exercice.

«Désigné comme coordinateur d'un exercice dédié à l'instruction des nouveaux arrivants au quartier Guynemer à Uzein (64), le capitaine GAYOT a été mortellement blessé en soirée dans un accident de la circulation.

Né le 5 septembre 1993 à Thonon Les Bains (74), le capitaine Mathieu GAYOT a servi la France durant plus de 10 ans.. Le 3 septembre 2012, il intègre l'école spéciale militaire de Saint-Cyr où il confirme de belles aptitudes au commandement, assumant aisément les responsabilités. Il y développe un état d'esprit fédérateur et démontre un potentiel prometteur. Il finit brillamment et choisit l'arme de l'ALAT.

A l'issue d'une excellente formation initiale de pilote, le 1er août 2015, il rejoint l'école de l'aviation légère de l'armée de Terre où il démontre un comportement sans faille et de très belles qualités militaires..

Le 9 avril 2018 il est affecté au 5e Régiment d'Hélicoptères de Combat à Pau. Il est projeté à deux reprises en 2018 et 2019, à Djibouti puis au Mali. En 2019, il réussit les sélections du 4e régiment d'hélicoptères des forces spéciales à Pau qu'il intègre le 1er août de la même année. Il y sert tout d'abord comme chef de patrouille et démontre ses plus belles qualités militaires et tactiques. Comme officier adjoint, il est tout particulièrement rigoureux et confirme, au travers des missions qui lui sont confiées, toute l'étendue de ses qualités humaines et militaires.

Il commande la 3e escadrille des opérations spéciales, dotée d'hélicoptères CARACAL, . Au cours de son affectation au 4e RHFS, il réalise quatre opérations extérieures sur les théâtres sahéliens et levantins et obtient d'excellents résultats.

Le capitaine GAYOT est titulaire de la Croix de la Valeur Militaire avec étoile de bronze, de la Médaille de la Défense Nationale échelon Argent et de deux citations sans croix à l'ordre du régiment. Agé de 30 ans, pacé et futur père, le capitaine GAYOT est mort en service.



03+ AUVERGNE :

M. le commandant Didier **BURELLE** le 24/09/2023, M. le colonel Roland **MERCURI** le 01/10/2023, M. le LCL Maurice **LOUBARESE** le 07/11/2023, M. le capitaine Jean **BONAMI** le 18/11/2023, M. le LCL Michel **BERTHAULT-FONTENILLE** le 03/12/2023.

14+ NORMANDIE :

M. le capitaine **MAGERE** Michel le 22/07/2023, M. le LCL Sylvain **RENOUF** le 24/10/2023, Mme Danièle **LEROY** le 11/11/2023

17 CHARENTE-MARITIME :

M. le colonel André **FICHE** le 21/09/2023, M. le lieutenant-colonel René **PONSICH** le 09/09/2023, Mme Chantal **BARGAIN** le 02/08/2023, M. le lieutenant-colonel Gérard **HERVE** le 11/10/2022.

18+ BERRY :

M. le commissaire-colonel Antoine **ROSSI** le 22/11/2023, Mme Renée **FORNETTY** le 14/08/2023

24 DORDOGNE :

M. le LCL **FERNANDEZ** Daniel le 21/12/2023, M. le colonel **ELUERE** Philippe le 10/10/2023, M. le commandant Jacky **CHAZOULE** le 08/10/2018.

25+ FRANCHE-COMTE :

Mme Andrée **MERCIER** le 11/03/2022, Mme Madeleine **FIQUEMONT** le 26/10/2012, Mme Denise **BERGONZINI** le 13/12/2023, M. le colonel Hubert **THISSELIN** le 14/12/2023

29 FINISTERE :

Mme Odette **MALINGE**, le 01/11/2023, Mme Jacqueline **KERVELLA** le 08/04/2023.

30 GARD :

M. le COL Serge **GAILLARD** le 24/09/2023.

34 HERAULT-AVEYRON-LOZERE :

Mme Danielle **GOT** le 07/12/2018, M. le capitaine Serge **SUBREVILLE** le 22/10/2023, M. le général Yves **BOURGUIGNAT** le 28/12/2023.

35 ILLE ET VILAINE :

M. le lieutenant-colonel Gérard **BOUVET**, Mme Yvette **NOUAT** le 23/11/2023

40-64 LANDAIS-PYRENEES-ATLANTIQUES :

M. le Général de Brig. **TRENDEL** Guy le 02/12/2023, M. le Général de Brig. Raoul **FORCIN** le 03/12/2023, M. le CDT Marcel **DUPRAZ** le 17/11/2023

44 LOIRE-ATLANTIQUE :

M. le lieutenant-colonel Jean **BLANCHO** le 25/10/2023.

45 LOIRET :

M. le lieutenant-colonel Jean **BEAUPUIS** le 17/08/2020.

47 LOT ET GARONNE :

M. le capitaine Claude **CAZAUBON** le 24/10/2023.

49+ ANJOU-MAINE :

M. le colonel Francis **SCAPIN** le 28/09/2023, M. le Général de Brig. Bernard **RICHE** le 13/12/2023, ancien président du groupement (1993-2012).

56 MORBIHAN :

Mme Andrée **JULIENNE-BRUNETTI** le 13/12/2009, M. le colonel Jean-Claude **PANNETIER**, M. le colonel Paul **ANSELIN** le 08/03/2023.

57 MOSELLE :

M. l'IGA1 **GILLON** Francis 29/11/2023, M. le GB **DROUARD** Jean-Pierre le 01/12/2023, M. le CV Hervé **BROUILLET** le 23/10/2023, M. le GDA de **COINET** Henri 05/10/2020, M. le Lt-colonel **HENRY** Charles le 26/01/2023, M. le commandant **METRET** André le 24/09/2023.

66 PYRENEES-ORIENTALES :

M. LCL Francis **COCHEY** 03/04/2023, M. CCL Pierre **LLOBET** le 09/12/2023.

75 Paris :

M. le capitaine **COURGIBET** Pierre le 04/09/2023.

88 VOSGES :

M. le capitaine Aime **VINCENT** le 13/04/2023



Le Général 2s François CHAUVANCY, Président de l'ANOCR et les membres du conseil d'administration adressent à leur famille et à leurs proches leurs sincères condoléances.

« Cette année grâce à Igesa,
nous allons découvrir la côte basque
avec notre section départementale.
Beaux moments de cohésion en perspective,
lors de ce séjour liberté à Biarritz »

Raymond, Adhérent FNCV

Profitez des tarifs groupe Igesa

Adhérent FNCV, vous pouvez bénéficier de **tarifs groupe avantageux** et d'un accompagnement personnalisé dans nos établissements rénovés.

C'est l'occasion de partager des **moments de complicité**, de **fête**, en **famille**, entre **amis**, ou de cohésion **avec votre section départementale** ou votre club (gym, bridge...) pour qu'eux aussi en profitent !

Seule nécessité : être **au moins dix...** *Alors faites-le savoir !*

De nombreuses destinations

● Fréjus (Var)

● Quiberon (Morbihan)

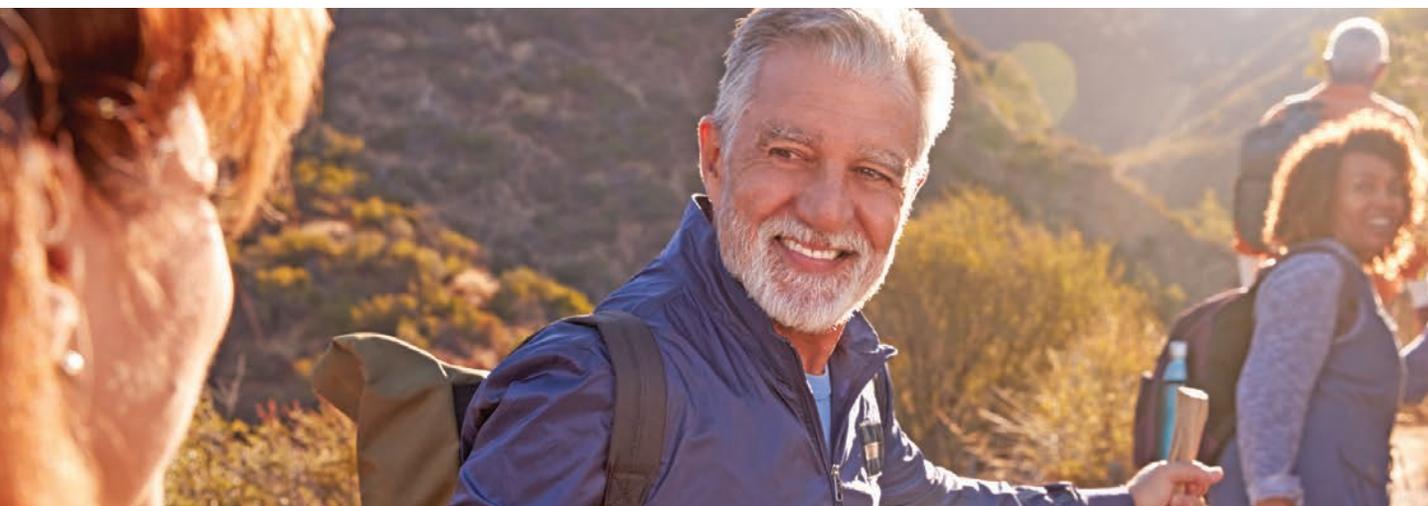
● Agay * (Var)

● St-Georges-de-Didonne (Charente-Maritime)

● Biarritz (Pyrénées Atlantiques)

● Hyères (Var)

et bien d'autres sites à découvrir dans notre catalogue vacances été 2023 !



Allô Groupes
04 95 55 30 75

* Hôtel «Premium»